

# LE Courrier

DE L'UNESCO

octobre-décembre 2017 • n°3



## Culture: le nerf de la paix

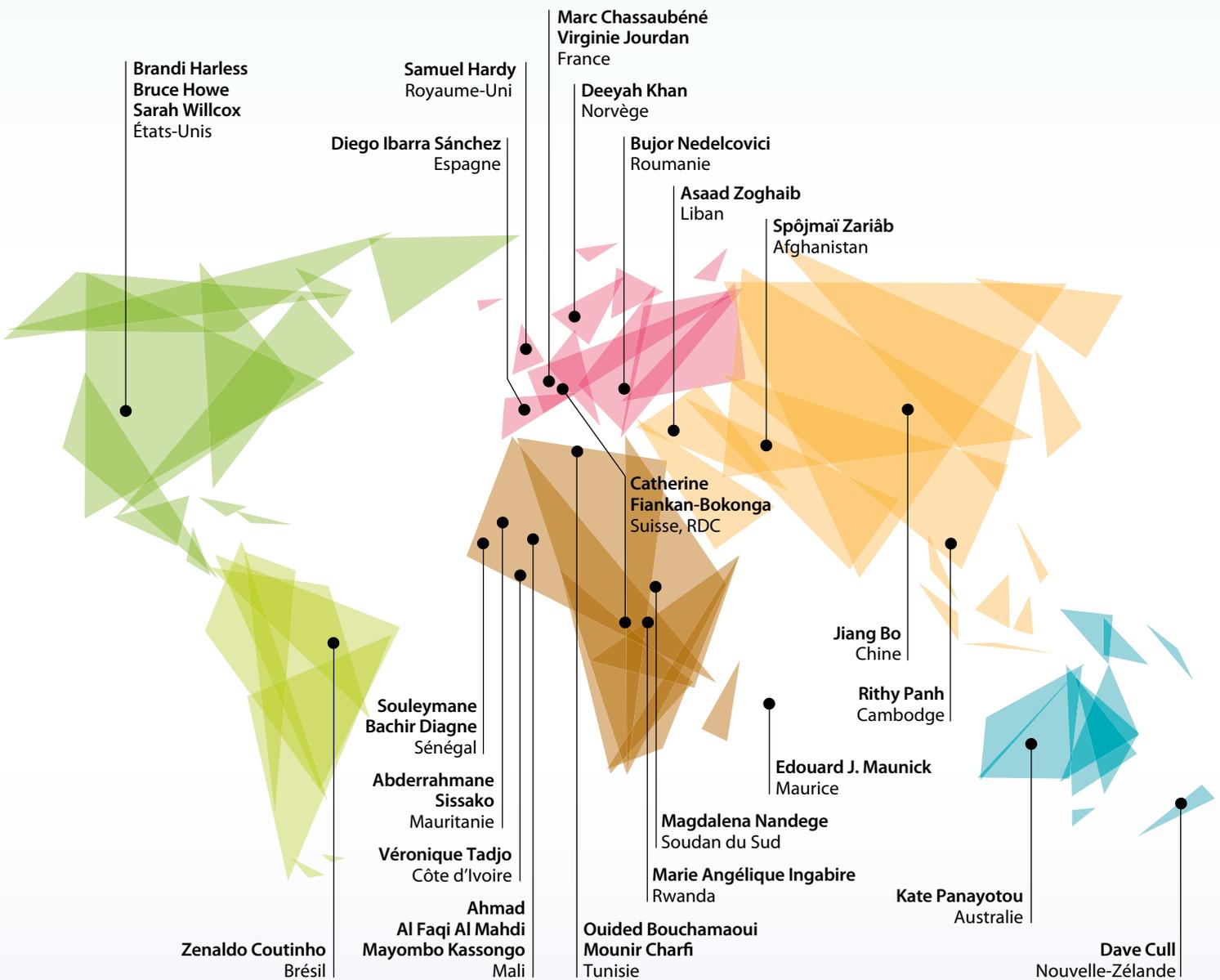
S E L Ç U K

ISSN 2220-2269  
9 772220 226027 0 1703 >



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

# Nos contributeurs



## 2017 • n° 3 • Publié depuis 1948

*Le Courrier de l'UNESCO* est un trimestriel publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Il promeut les idéaux de l'Organisation, en diffusant des échanges d'idées sur des thèmes de portée internationale en lien avec son mandat.

*Le Courrier de l'UNESCO* est publié grâce au généreux soutien de la République populaire de Chine.

**Directeur de la publication :** Eric Falt

**Directeur exécutif :** Vincent Defourny

**Directrice éditoriale :** Jasmina Šopova

**Directeur de la production et de la promotion :** Ian Denison

**Secrétaire de rédaction :** Katerina Markelova

**Rédactrice :** Xiaorong Chen

**Rédactrice numérique :** Malahat Ibrahimova

**Iconographe :** Danica Bijeljic

**Production numérique :** Denis Pitzalis

**Relations médias :** Clare Sharkey

## Rédacteurs linguistiques :

**Anglais :** Shiraz Sidhva

**Arabe :** Anissa Barrak

**Chinois :** China Translation & Publishing House

**Espagnol :** Lucia Iglesias Kuntz

**Français :** Isabelle Motchane-Brun

**Russe :** Marina Yaloyan

**Traduction :** Françoise Arnaud-Demir et Marina Colson

**Maquette :** Corinne Hayworth

**Illustration de la couverture :** © Selçuk

**Impression :** UNESCO

## Co-éditions :

**Portugais :** Ana Lúcia Guimarães

**Esperanto :** Trezoro Huang Yinbao

## Abonnement

### Version électronique gratuite :

<http://fr.unesco.org/courier/subscribe>

**Versión imprimée :** <http://en.unesco.org/eshop>

27€/an (4 numéros) ou 54€/2 ans (8 numéros)

Ce prix couvre les coûts réels d'impression et de distribution. La revue est vendue sans but lucratif.

## Renseignements et droits de reproduction :

[courier@unesco.org](mailto:courier@unesco.org)

7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2017

ISSN 2220-2269 • e-ISSN 2220-2277



Périodique publié en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>).

Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO ([www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr](http://www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr)).

La présente licence s'applique exclusivement aux textes. L'utilisation d'images devra faire l'objet d'une demande préalable d'autorisation.

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

# LE Courrier DE L'UNESCO



*Irina Bokova,  
Directrice générale de l'UNESCO.*

© Yulian Donovan

## Éditorial

Depuis l'origine, l'UNESCO se mobilise pour affirmer le rôle essentiel de la culture pour la paix dans le monde. L'évolution des conflits modernes confirme aujourd'hui le besoin accru de ce « soft power ».

Les attaques répétées contre le patrimoine au Mali, en Libye, en Iraq, en Syrie, ont montré combien la protection du patrimoine est inséparable de la protection des vies humaines. Les extrémistes violents visent non seulement les populations mais aussi les enseignants, les journalistes, les écoles, les monuments historiques afin de fragiliser et déstructurer les sociétés qu'ils souhaitent asservir. En réponse, nous devons intégrer davantage la culture dans les stratégies de sécurité et de paix, comme un levier de résilience, de prévention et de cohésion à long terme. C'est pourquoi l'UNESCO a renforcé ses programmes d'urgence et de lutte contre l'extrémisme violent, en parallèle de son plaidoyer politique. Plusieurs résolutions adoptées récemment par le Conseil de sécurité de l'ONU – 2199, 2354 et 2347 (voir p. 7) – constituent une reconnaissance historique de l'importance de la protection du patrimoine pour la sécurité des peuples. Pour la première fois, une résolution de l'ONU, la résolution 2347, adoptée à l'unanimité le 24 mars 2017, couvre l'ensemble des menaces qui pèsent sur le patrimoine et affirme que sa destruction délibérée relève d'une tactique de guerre, qui appelle des réponses adaptées. La condamnation du responsable du saccage des mausolées de Tombouctou, au Mali, lors du tout premier procès international entièrement consacré à la destruction du patrimoine culturel par la Cour pénale internationale, marque également une avancée décisive vers la fin de l'impunité pour ces crimes de guerre (voir p. 18).

Ces événements témoignent d'une évolution sans précédent, qui est aussi le fruit de l'action de l'UNESCO. La force des armes ne suffit pas à vaincre une menace qui prospère sur l'ignorance et les fausses lectures de l'histoire. La bataille contre l'extrémisme violent est culturelle et éducative. La paix durable demande le recours à ce que le poète Aimé Césaire appelait les « armes miraculeuses » – l'éducation, la culture et la connaissance qui renforcent les défenses de la paix dans l'esprit de chacun.

Dans cet esprit, l'UNESCO cherche à sensibiliser le public aux valeurs de tolérance et de respect, par la création. L'art est « un facteur de libération de la capacité créatrice, individuelle et collective, et le miroir même de l'identité », comme le soulignait Édouard Glissant (1928-2011), ancien rédacteur en chef du *Courrier de l'UNESCO*. La création artistique est une initiation au dialogue interculturel, et trace des ponts dans la richesse de la diversité culturelle du monde.

Nombreux sont ceux, jeunes et moins jeunes, qui veulent porter ce discours de paix, de tolérance, de respect des droits. La campagne *Unite4Heritage* (p. 11) que j'ai lancée en 2015 a trouvé depuis de multiples relais à travers le monde, et montre la vitalité de ces énergies pour la paix qui, comme les arbres de la forêt, grandissent sans faire bruit, même lorsque l'attention est captée par l'arbre qu'on abat. Continuons d'investir dans cette « puissance douce » de l'UNESCO, et de croire dans le pouvoir des « armes miraculeuses » que l'humanité forge patiemment pour établir une paix durable.

**Irina Bokova**

Directrice générale de l'UNESCO.

# Sommaire



## GRAND ANGLE

### Culture: le nerf de la paix

7

**Une résolution historique**  
Catherine Fiankan-Bokonga

12

**Pillage d'antiquités :  
arrêter l'hémorragie**  
Samuel Hardy

17

**La culture pour des villes  
à visage humain**  
Paroles de maires

18

**Ahmad Al Faqi Al Mahdi :  
« Je plaide coupable »**  
Propos recueillis par Anissa Barrak

25

**Deeyah Khan :  
« Ils ont choisi le fusil, moi, la caméra »**  
Propos recueillis par Jasmina Šopova

29

**Briser le cycle de la vengeance**  
Marie Angélique Ingabire

32

**Moi, Magdalena,  
originaire du Soudan du Sud**  
Magdalena Nandège



## ZOOM



### L'école prise en otage

Katerina Markelova  
et Diego Ibarra Sánchez / MeMo



42-49

## IDÉES

**La philosophie face aux tribalismes** 43  
Souleymane Bachir Diagne

**Scientifiques réfugiés : ces pionniers discrets de la recherche** 46  
Sarah Willcox

**Vous me demandez ce qu'est l'exil...** 49  
Paroles de créateurs



54-63



50-53

## NOTRE INVITÉ

**Ouided Bouchamaoui :**  
« C'est la confiance qui engendre la prospérité »  
Propos recueillis par Mounir Charfi



## ACTUALITÉS

**55** **Un Palais de cristal pour une épave**  
Interview de Jiang Bo par Katerina Markelova et Xiaorong Chen

**59** **Le tour du monde du premier bateau écologique**  
Virginie Jourdan

**62** **Des câbles sous-marins pour sauver des vies**  
Bruce Howe et Kate Panayotou



## NEWS

**L'UNESCO attribue cinq prix d'alphabétisation** 64

**Semaine mondiale EMI 2017** 65

**Repenser l'engagement des jeunes auprès de l'UNESCO** 66



64-66



Grand angle

# Culture : le nerf de la paix



*Affiche de Unite4Heritage, mouvement mondial lancé sur les médias sociaux par l'UNESCO, visant à mobiliser les jeunes en faveur de la protection du patrimoine culturel.*

© UNESCO

# Une résolution historique

par Catherine Fiankan-Bokonga

Le 24 mars 2017, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte à l'unanimité la résolution 2347 portant sur la protection du patrimoine culturel. Une première ! Il a fallu près d'un siècle et demi pour que l'idée fasse son chemin. Puis, tout s'est précipité ces quelques dernières années. Une nouvelle conscience sur le rôle du patrimoine culturel en matière de sécurité est née.

Domaine public, archives municipales de La Haye



*Les délégués de la Conférence internationale de la paix posent sur les marches du palais Huis ten Bosch à La Haye (Pays-Bas), le 18 mai 1899.*

L'intensification des conflits armés à partir des années 1980, particulièrement en Asie centrale (Afghanistan) et, plus tard, dans les régions du Moyen-Orient (Iraq, Syrie) et du Sahel (Mali), entraîne la destruction accrue de sites historiques par des groupes terroristes et l'explosion du trafic de biens culturels. Devant la folie destructrice de Daech, la communauté internationale réagit avec une énergie nouvelle et élargit l'éventail des outils permettant de protéger au mieux la mémoire culturelle de l'humanité. En 2017, elle marque d'une seule voix, sa volonté politique de protéger le patrimoine culturel mondial : la résolution 2347 du Conseil de sécurité de l'ONU reconnaît formellement que la défense du patrimoine culturel est un impératif de sécurité.

Il a fallu beaucoup de temps pour qu'une idée embryonnaire sur l'immunité des biens culturels en temps de guerre se transforme en une décision historique qui témoigne d'une nouvelle conscience mondiale sur le rôle de la culture pour la sécurité.

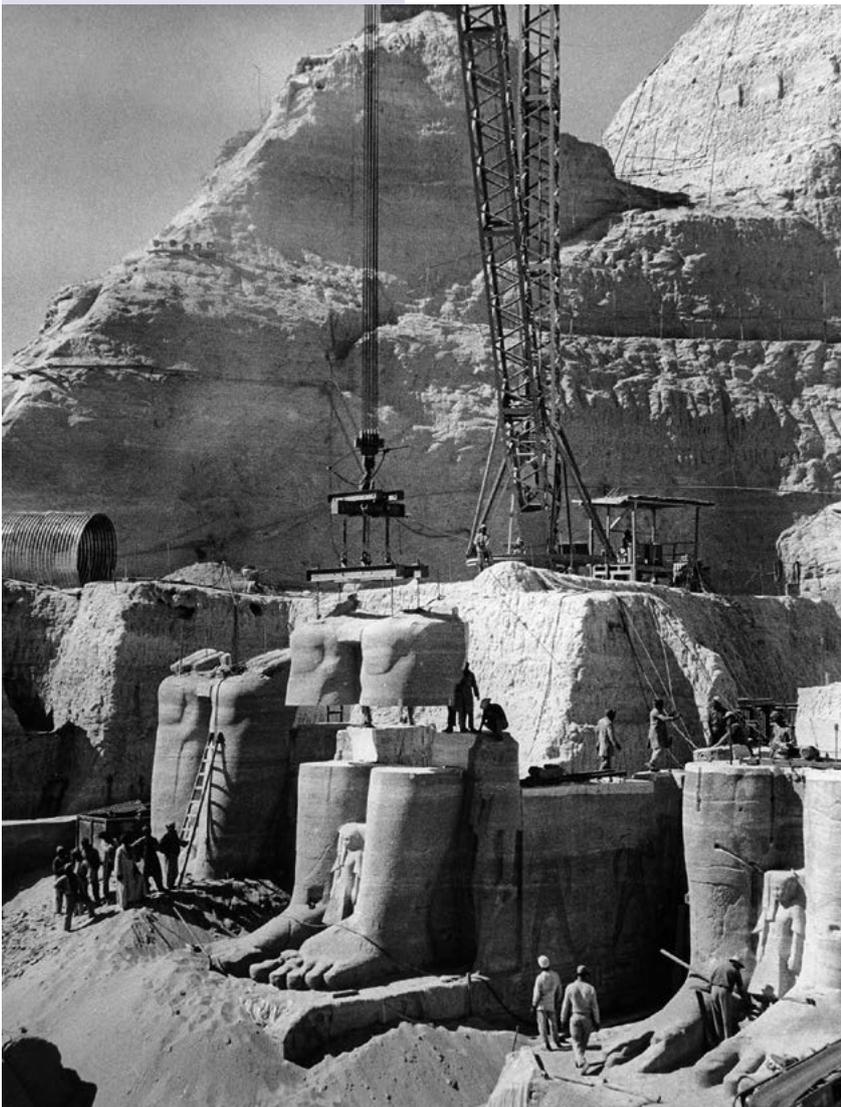
L'histoire commence à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le 27 juillet 1874, quinze États européens se réunissent à Bruxelles (Belgique), pour examiner le projet d'un accord international concernant les lois et coutumes de la guerre. La Déclaration qui en résultera un mois plus tard stipule, dans son Article 8, qu'en temps de guerre « Toute saisie, destruction ou dégradation intentionnelle [...] de monuments historiques, d'œuvres d'art ou de science, doit être poursuivie par les autorités compétentes ».

Vingt-cinq ans plus tard, à l'initiative du tsar Nicolas II de Russie, une Conférence internationale de la paix est organisée aux Pays-Bas, en 1899, en vue de réviser la Déclaration de 1874 (restée non ratifiée) et d'adopter une Convention et un Règlement concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre.

Ce texte fera considérablement évoluer le droit international et posera le principe d'immunité des biens culturels. « *Dans les sièges et bombardements, toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour épargner, autant que possible, les édifices consacrés aux cultes, aux arts, aux sciences (...) à condition qu'ils ne soient pas employés en même temps à un but militaire. Le devoir des assiégés est de désigner ces édifices ou lieux de rassemblement par des signes visibles spéciaux qui seront notifiés d'avance à l'assiégeant* », précise l'Article 27 du Règlement.

En 1935, dans le Préambule du Pacte Roerich, initiative panaméricaine de protection des institutions artistiques, scientifiques et des monuments historiques, est formulée l'idée que les biens culturels « *constituent le patrimoine de la culture des peuples* », raison pour laquelle ils doivent être protégés « *en temps de danger* ».

*La spectaculaire Campagne de Nubie, orchestrée par l'UNESCO (1960-1980), a inspiré la naissance du patrimoine mondial de l'humanité.*



## Conventions et procès qui font date

Un pas décisif en la matière est franchi après la Seconde Guerre mondiale. En 1948, les Pays-Bas soumettent à l'UNESCO un nouveau projet de texte international sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé. L'Organisation lance la procédure de rédaction d'une nouvelle convention internationale, qui sera adoptée à La Haye (Pays-Bas), en 1954.

Sauvegarde et respect sont les mots d'ordre de la Convention de la Haye pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé et de son Protocole de 1954. « *Les atteintes portées aux biens culturels, à quelque peuple qu'ils appartiennent* » sont internationalement reconnus comme « *atteintes au patrimoine culturel de l'humanité entière* ». Le texte prévoit aussi d'assurer « *l'immunité des biens culturels sous protection spéciale* », cette dernière concernant « *un nombre restreint de refuges destinés à abriter des biens culturels meubles en cas de conflit armé, de centres monumentaux et d'autres biens culturels immeubles de très haute importance* ».

Cette même année 1954, l'Égypte décide de construire le haut barrage d'Assouan, qui allait inonder la vallée du Haut-Nil et un grand nombre de monuments de l'ancienne Nubie, vieux de 3 000 ans. À la demande de l'Égypte et du Soudan, l'UNESCO lance une campagne internationale de sauvegarde de ces monuments, l'une des plus spectaculaires de l'histoire de l'humanité, qui a duré deux décennies, entre 1960 et 1980. La Campagne de Nubie est à l'origine de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, connue sous le nom de Convention de 1972, établissant la Liste du patrimoine mondial de l'humanité. Le texte prévoit l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial en péril des biens menacés de dangers graves, parmi lesquels figurent les conflits armés venant ou menaçant d'éclater.



Avant et après. Le temple de Bel, l'un des monuments les plus emblématiques de Palmyre en Syrie, a été détruit par Daech en août 2015.

C'est grâce à ces textes, notamment, et à la coopération avec l'UNESCO, que le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) a pu condamner à sept ans d'emprisonnement l'ancien commandant de la marine yougoslave Miodrag Jokić, en 2004. C'était la première condamnation pour destruction délibérée du patrimoine culturel. Sous son commandement, des centaines d'obus avaient été tirés entre début octobre et fin décembre 1991 sur la vieille ville de Dubrovnik, classée la même année Patrimoine mondial en péril.

À la suite de ces conflits, l'UNESCO et plusieurs États parties ont réexaminé la Convention de 1954 et élaboré un Deuxième protocole, adopté en 1999. Il introduit un nouveau système de protection renforcée pour les biens culturels de très haute importance, qui doivent également être protégés par une législation nationale adéquate, capable de réprimer les violations graves de la Convention par des peines appropriées. Par violations graves, on entend notamment les vols, pillages, attaques ou actes de vandalisme sur les biens culturels, en particulier ceux qui bénéficient d'une protection renforcée.

Plus récemment, en 2016, la Cour pénale internationale (CPI) a déclaré coupable de crime de guerre et condamné à neuf ans d'emprisonnement Ahmad Al Faqi Al Mahdi, djihadiste malien, pour la destruction, en 2012, de 10 lieux de culte à Tombouctou alors que la ville était aux mains d'Ansar Dine, groupe lié à Al-Qaïda. Un jugement historique : jamais auparavant la destruction du patrimoine culturel n'avait été considérée comme un crime de guerre (voir p. 18).

« Immédiatement après les destructions, l'UNESCO a saisi la CPI pour que ces crimes au Mali ne restent pas impunis », explique Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO. L'Organisation a entrepris une série de mesures, allant de la mise à disposition d'éléments topographiques aux forces armées, à la reconstruction des mausolées. Pour la première fois de l'histoire, la sauvegarde du patrimoine culturel d'un pays a été inscrite dans le mandat d'une Mission des Nations Unies (résolution 2100). La MINUSMA, au Mali, a été chargée de « protéger les sites culturels et historiques du pays contre toutes attaques, en collaboration avec l'UNESCO ».

“ Sauvegarde et respect sont les mots d'ordre de la Convention de la Haye. ”

## Le tournant de 2015

C'est l'année 2015 qui aura marqué véritablement un tournant dans l'attitude de la communauté internationale à l'égard du patrimoine culturel. Encouragés par l'UNESCO, une cinquantaine de pays adoptent en février la résolution 2199 du Conseil de sécurité (voir p. 12), interdisant le commerce des biens culturels en provenance d'Iraq et de Syrie. *« Cette résolution reconnaît que le patrimoine culturel se situe en première ligne des conflits d'aujourd'hui, et joue un rôle de premier plan pour restaurer la sécurité et construire une réponse politique à la crise »*, a déclaré, à cette occasion, Irina Bokova.

Un mois plus tard, convaincue de l'efficacité du *soft power*, elle lance à Bagdad (Iraq) une campagne sur les réseaux sociaux, Unite4Heritage, visant à réunir la jeunesse mondiale autour des valeurs du patrimoine culturel et de sa protection.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2015, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) publie des photos satellites montrant que le temple de Bel à Palmyre a été rasé par les djihadistes de Daech. Le sanctuaire principal de ce site du patrimoine mondial en Syrie n'existe plus ! Aussitôt après, l'Italie formule devant l'Assemblée générale des Nations Unies l'idée de créer des unités de « Casques bleus de la culture ». Le pays signera, en février 2016, un accord avec l'UNESCO permettant la création de la première unité spéciale au monde chargée de protéger le patrimoine culturel en situation d'urgence. Elle est composée d'experts civils et de carabinieri italiens spécialisés dans la lutte contre le trafic illicite des biens culturels.



© UNESCO / CC BY-SA 3.0 IGO

*Les carabinieri italiens sauvent une peinture de l'église de Sainte Marie de l'Annonciation, à Cossito, village détruit par un violent séisme en août 2016. Cette même année, l'Italie a créé une force opérationnelle d'urgence pour la culture sous l'égide de l'UNESCO.*

C'est au tour des Émirats Arabes Unis d'organiser avec la France, sous l'égide de l'UNESCO, une Conférence internationale sur la protection du patrimoine culturel dans les zones de conflit. En décembre 2016, plus de 40 pays se réunissent à Abu Dhabi pour réaffirmer leur *« volonté commune de sauvegarder le patrimoine culturel en danger de tous les peuples, contre sa destruction et son trafic illicite »* et rappeler que les conventions successives depuis 1899 *« nous imposent de protéger les vies humaines ainsi que les biens culturels »*.

Pour Irina Bokova, c'est un *« nouveau paysage culturel »* qui s'esquisse, *« une nouvelle conscience mondiale »* qui émerge, *« une nouvelle vision des liens entre paix et patrimoine »* qui naît. Ses convictions seront rapidement confirmées par l'adoption à l'unanimité de la résolution 2347 du Conseil de sécurité des Nations Unies, le 24 mars 2017.

Ce texte s'inscrit dans le prolongement de la conférence internationale d'Abu Dhabi, dont elle reprend les deux principaux acquis opérationnels : la création d'un fonds international et l'organisation d'un réseau de refuges pour les biens culturels menacés. Il met également en relief le lien entre trafic des biens culturels et financement des groupes terroristes, ainsi qu'entre terrorisme et criminalité organisée.

Pour la première fois de l'histoire, une résolution de l'ONU porte sur l'ensemble des menaces qui pèsent sur le patrimoine culturel, sans limitation géographique et quels que soient les auteurs des crimes : groupes terroristes identifiés sur les listes de l'ONU ou autres entités armées.

Née à Genève (Suisse), d'un père originaire de la République démocratique du Congo (RDC) et d'une mère belge, **Catherine Fiankan-Bokonga** dirige le magazine suisse *Klvin Mag*. Elle est correspondante en Suisse de la chaîne française internationale *France 24*, présentatrice et productrice de reportages télévisés.



# Unite4Heritage

## Les jeunes se mobilisent

Nour et Bayan, deux sœurs originaires de Damas, ont fui la guerre en Syrie et se sont réfugiées à Paris. Avant le conflit, racontent-elles, « *le patrimoine culturel parlait à tous nos sens : nous caressions le grain des vieilles pierres, respirions le parfum exquis du jasmin et laissions le son harmonieux de l'appel à la prière emplir nos oreilles* ».

Ces propos, reflet de leur rapport personnel à la culture et au patrimoine, sont l'un des nombreux témoignages partagés sur Twitter par Unite4Heritage, un mouvement mondial lancé par l'UNESCO en mars 2015, qui vise à mobiliser les jeunes pour contrer la propagande de l'extrémisme violent grâce à un usage innovant des médias sociaux. L'idée est née à la suite des attaques sans précédent contre le patrimoine culturel, et notamment, en Iraq, la destruction des sites de Nimroud et de Hatra et le pillage du Musée de Mossoul par les djihadistes.

Peu après son lancement en juillet 2015, le concours de photos et d'histoires lancé sur Instagram et Facebook a attiré plus de 10 000 participations venues du monde entier – y compris de Syrie. Quelques mois plus tard, la campagne touchait déjà neuf millions d'internautes par semaine, dont une majorité de jeunes. Ces derniers ont fait de Unite4Heritage leur plateforme d'échange d'idées et de témoignages. En un rien de temps, elle s'est métamorphosée en un vaste mouvement mondial de la jeunesse.

Proposant un récit alternatif au discours des extrémistes, Unite4Heritage est l'un des outils du nouveau cadre d'action intégré de l'UNESCO intitulé « Autonomisation des jeunes au service de l'édification de la paix ».

Celui-ci a pour objectif « *de doter les jeunes hommes et femmes des connaissances, des compétences et des valeurs qui leur permettront de mener une existence pacifique, constructive et productive, de s'engager en tant que citoyens du monde responsables et de résister à toute forme d'abus ou de manipulation, y compris la radicalisation et l'extrémisme violent* ». Comme l'a souligné Irina Bokova, la Directrice générale de l'UNESCO, « *nous assistons aujourd'hui à l'émergence d'une nouvelle génération de natifs de l'ère du numérique (...) Trop souvent, Internet sert de relais pour diffuser la violence* ».

« *Nous devons exploiter tout le potentiel d'Internet au service de la paix, afin d'élargir les possibilités de dialogue et d'engagement civique, et d'enrichir et faire avancer les préoccupations et les idées des jeunes* », a-t-elle ajouté.

Au moment où des expressions et des sites du patrimoine culturel irremplaçables font l'objet d'attaques répétées, Unite4Heritage mobilise les organisations de jeunes et de la société civile, les communautés et les réseaux en ligne, les responsables politiques, les chercheurs, les professionnels des médias, les travailleurs sociaux et d'autres acteurs afin de combattre les discours de haine qui dénaturent les sociétés et les communautés.



© UNESCO

# Pillage d'antiquités : arrêter l'hémorragie

© Ministère hellénique de la Culture et des Sports / Caisse des recettes archéologiques. Conception : idcreative Lefteris Kontogiannis.



Affiche de l'exposition « Arrêter le trafic illicite d'antiquités », Musée archéologique de Thessalonique, Grèce, 2012.

Le marché des biens culturels est un marché gris, où circulent des marchandises « propres » et d'autres qui le sont moins. S'il est difficile d'évaluer précisément le montant de ce versant illicite, on peut se faire une idée de son échelle. Interrogé par l'*International Herald Tribune* (15 février 2005), l'archéologue John Russell estimait qu'entre mars 2003 et le début de 2005, 400 000 à 600 000 antiquités auraient été pillées en Iraq, générant 10 à 20 millions de dollars.

par Samuel Hardy

Depuis l'adoption, en 2015, de la résolution 2199 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui stipule l'interdiction de tout commerce de biens culturels en provenance d'Iraq et de Syrie, les efforts se sont intensifiés pour empêcher le financement du terrorisme par le trafic illicite d'antiquités. Un mouvement mondial initié par l'UNESCO appelle à une législation plus contraignante.

Les statistiques concernant ce trafic illicite sont notoirement difficiles à recueillir, même lorsqu'il s'agit de crime organisé « ordinaire », commis dans des environnements relativement stables. Ces difficultés grandissent en cas de conflit impliquant une myriade de factions mouvantes à l'intérieur et d'intermédiaires également fluctuants à l'extérieur. Et cela se complique encore quand guerre et économie de guerre s'alimentent l'une l'autre. Rien qu'en Syrie et en Iraq, on dénombre des douzaines de plaintes précises, sans rien pour les étayer.



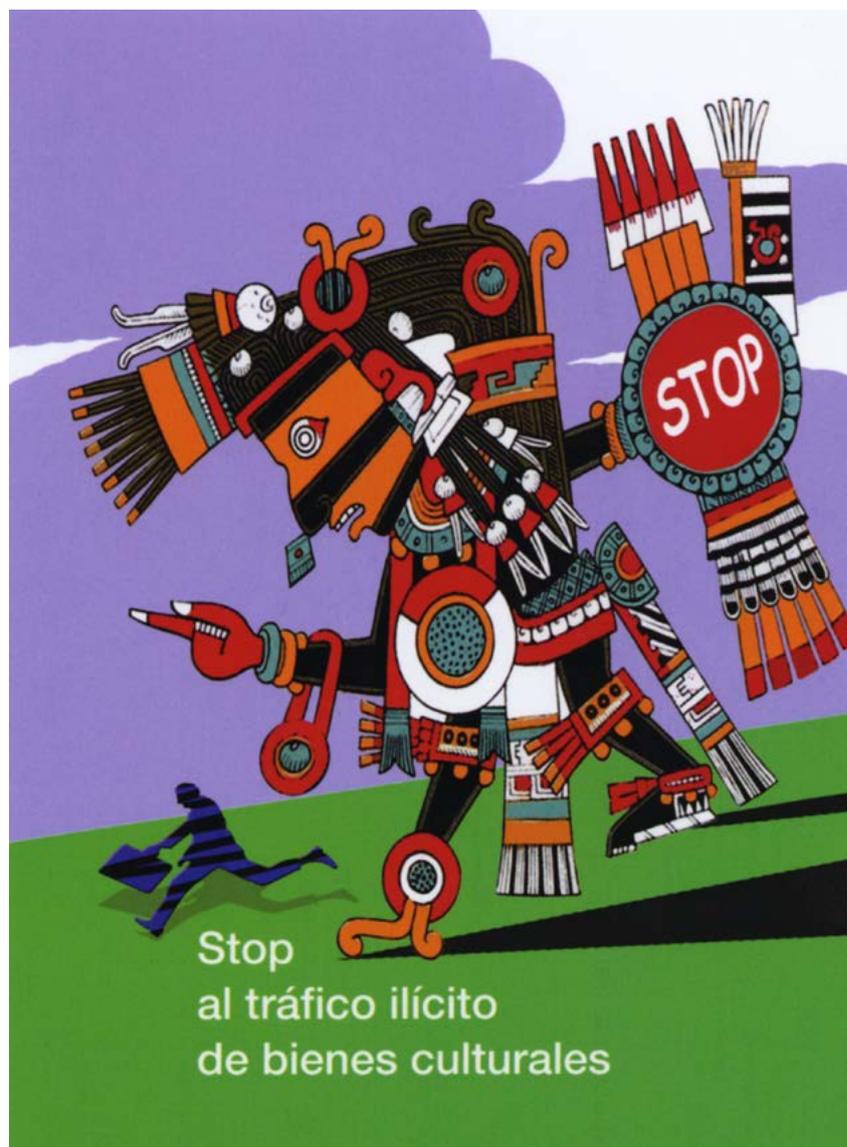
Mais même lorsqu'on possède des preuves documentées, leur interprétation peut s'avérer délicate. La section chargée aux États-Unis d'enquêter sur le financement du terrorisme rapporte que le 15 mai 2015, les forces spéciales américaines en Syrie ont attaqué le QG d'Abou Sayyaf, chef des opérations de contrebande de Daech (pétrole, gaz, minéraux et antiquités). Elles ont mis la main sur plusieurs reçus d'antiquités, indiquant qu'en quatre mois, dans la province de Deir ez-Zor, Daech avait prélevé une taxe d'un cinquième (*khum*), soit 265 000 dollars, sur des ventes totalisant 1,32 million de dollars. Ce qui correspondrait, selon les estimations, à 800 000 dollars de taxes pour un chiffre d'affaires annuel de 4 millions de dollars.

Mais l'échantillon est trop mince. La disponibilité et les possibilités de commercialisation des antiquités (et d'autres sources illicites de revenus) sont une spécificité régionale. Et l'on ignore tout des individus, matériels et activités financés par ces recettes. Cela dit, dans toute économie, licite ou illicite, les revenus, d'où qu'ils viennent, sont une manne pour les autorités fiscales.

## Démanteler les filières

Selon le Bureau d'Interpol à Beyrouth, le trafic d'antiquités syriennes transitant par le Liban est aux mains du crime organisé, et a connu une croissance exponentielle depuis le début du conflit. Confronté à ses propres défis en matière de gouvernance et de sécurité, le Liban abat pourtant gang sur gang : six rien qu'en 2016. Bien d'autres filières du commerce illicite des antiquités pourraient être démantelées, si d'autres pays de transit et de destination prenaient leurs responsabilités avec autant de sérieux.

Il y a eu quelques succès similaires, même s'ils révèlent l'ampleur des structures et des mécanismes du trafic des antiquités en zone de conflit. La police allemande a arrêté une bande qui, entre 2011 et 2014, a dérobé localement des objets culturels pour soutenir des groupes rebelles syriens comme Ahrar al-Cham, Jound al-Cham ou Daech. En 2014, la garde civile espagnole a mis fin à un trafic d'antiquités égyptiennes qui finançait le djihadisme.



© Raúl O. Parra

Création présentée au concours d'affiches contre le trafic illicite de biens culturels lancé en 2013 par le Bureau de l'UNESCO à Montevideo, Uruguay.

Mais on compte aussi des échecs tragiques. Selon une enquête en cours de *Paris Match* Belgique, dévoilée le 27 octobre 2016, Khalid El Bakraoui, l'auteur de l'attentat suicide du 22 mars 2016 contre la station de métro Maelbeek à Bruxelles, avait, entre 2013 et 2015, exigé rançon de trois compagnies d'assurance pour des œuvres dérobées au musée Van Buuren de Belgique.

## Restitutions

Malgré les dénégations de commercialisation d'antiquités syriennes et iraqiennes, on en a retrouvé en Bulgarie (2015), en Hongrie (2017), en Slovénie (2016) et en France (2016). Et comme l'ont révélé dans le *Guardian* (juillet 2015) et sur *Channel 4* (avril 2016) les archéologues Mark Altaweel et David Gill, des antiquités provenant de zones de conflit ont été, en 2015, interceptées, puis, publicités à l'appui, mises sur le marché britannique.



© Département des Carabinieri pour la protection du patrimoine culturel

Exposition au Colisée de Rome, en 2010, de 337 œuvres d'art volées, qui ont été retrouvées par les carabinieri italiens.

Les données publiques restent muettes, mais selon le Directeur général des antiquités et des musées de la Syrie, interrogé par *Al-Masdar News* (mai 2017), « plusieurs pays européens » ont intercepté et restitué des antiquités. Au moins 300 objets culturels saisis entre 2012 et 2014 ont été rendus à la Syrie, souligne la Direction générale des antiquités libanaise dans le *Daily Star* (janvier 2017). Et, parmi eux, des objets pillés à Palmyre avant la prise de la cité antique par Daech, alors qu'elle était sous contrôle, d'abord, de l'Armée syrienne libre, puis de la République arabe syrienne.

Or, depuis 2011 dans le cas de la Syrie – et 1990 pour l'Iraq – des dizaines de milliers de pièces authentiques en provenance de ces deux pays (ainsi que des faux, imitations et contrefaçons récents) ont été saisies dans la région et au-delà.

La plus grande part des antiquités pillées n'ont cependant pas été restituées à la Syrie depuis 2011.



En cause, sans doute, la difficulté technique d'attribuer à un État moderne la propriété d'un objet antique d'après son style, et la destruction délibérée des preuves scientifico-juridiques d'appartenance au pays d'origine par les pilliers, les trafiquants, les vendeurs et les collectionneurs. Mais il y a aussi la difficulté juridique causée par la non reconnaissance, au niveau international, d'autorités apparentées à des États, ou l'exploitation politique de la diplomatie culturelle. L'Iraq peine encore à récupérer des antiquités volées lors des crises de 1990 et de 2003.

## Rien de nouveau sous le soleil

Si l'on veut lutter demain contre le trafic d'antiquités issues de zones de conflit, il faut reconnaître l'existence d'activités similaires ayant eu lieu hier. Ce qui se passe en Syrie et en Iraq n'est ni nouveau, ni accidentel. Au début des années 1990, les services de sécurité yougoslaves utilisaient des antiquaires pour blanchir des œuvres dérobées. En Colombie, les paramilitaires d'extrême-droite s'adonnaient au trafic d'objets d'art. À la fin des années 1990, les Tigres de libération de l'Eelam tamoul vendaient des antiquités pour financer leur guerre au Sri Lanka. À la même époque, le pillage, la contrebande et le racket exercés par l'Alliance du Nord et les talibans (toujours en activité) et, avant eux, les djihadistes et les moudjahidine, ont saccagé l'Afghanistan. Au Liban, pendant la guerre civile de 1975-1990, les milices ont pillé et exporté des antiquités.

L'histoire du trafic d'antiquités en zone de conflit en tant que crime d'État est vieille d'au moins un siècle et demi. On y trouve, pêle-mêle, la rémunération en nature des assassinats de la junte argentine, les auto-subsides des communistes bulgares et les pillages des Khmers rouges cambodgiens. Maintes et maintes fois, des antiquités dérobées en zone de guerre ont été acheminées jusqu'aux marchés locaux, régionaux et mondiaux et consommées par ces mêmes marchés. Dans certains cas, cela s'est produit sans régulation efficace des pays qui ont créé la demande et dont les marchés ont subventionné le conflit. Dans d'autres, le trafic a eu lieu avec la complicité d'États qui ont facilité le financement de mandataires, alliés et autres groupes armés. Il s'est même opéré sous l'œil méticuleux des États.

Devant pareilles preuves, il devient impossible de défendre les mythes rassurants qui prétendent que le financement des conflits par le trafic d'antiquités est une vue de l'esprit, qu'il ne joue aucun rôle dans leur développement ou qu'il peut être éradiqué par des mesures exceptionnelles à l'encontre de certains groupes. Il n'existe qu'une seule façon de circonvier ce genre de trafic : la surveillance et la réglementation du marché des antiquités provenant de zones de conflit.

## La résolution 2199

En réponse à la violence terroriste de l'État islamique (Daech), du Front al-Nosra (FAN) et d'autres groupes liés à Al-Qaïda, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté en 2015 la résolution 2199. Celle-ci exige le renforcement des sanctions financières à l'encontre de ces groupes, afin de limiter leurs activités violentes en bloquant leurs financements et leurs dépenses, et notamment les produits du pillage, de la contrebande et autres sources de profit provenant du commerce illicite de biens culturels.

Réaffirmant la résolution 1483 de 2003, qui exige des États qu'ils interdisent le commerce ou le transfert de biens culturels soupçonnés d'avoir été enlevés illégalement d'Iraq (à compter du 6 août 1990) et facilitent la restitution en bon état de ces objets à l'Iraq, la résolution 2199 réitère ces mesures juridiquement contraignantes concernant les biens culturels dont on suspecte l'enlèvement illégal de Syrie après mars 2011.

Depuis, la résolution 2253, adoptée en 2015, a obligé les États à rendre compte des saisies d'objets culturels provenant d'Iraq et de Syrie et du résultat des poursuites engagées contre les trafiquants d'antiquités finançant Daech, le FAN, Al-Qaïda et/ou leurs associés. Ces mesures ciblées ont été complétées par la résolution 2347 de 2017 (voir p. 7), qui demande aux États d'interdire le commerce ou le transfert de biens culturels de toute zone ou situation de conflit.

Plusieurs États affirment avoir pris des mesures contribuant à la mise en œuvre de la résolution 2199 du Conseil de sécurité. Chypre, par exemple, a révisé ses procédures pour faciliter l'application de la loi. Le Pakistan s'est efforcé d'améliorer les capacités de ses agents à combattre le trafic illicite en diffusant la Liste rouge d'urgence des biens culturels syriens en péril du Conseil international des musées (ICOM). Les autorités canadiennes, françaises, macédoniennes (ARYM), pakistanaises et tchèques, pour ne citer qu'elles, ont intensifié leurs contrôles douaniers.

Parmi les efforts législatifs majeurs, citons ceux de l'Allemagne, dont la loi sur la protection des biens culturels, adoptée en 2016, appuie et renforce de nombreux instruments existants, notamment en imposant à tous un devoir de diligence dans les échanges et la tenue de registres des transactions. Suivant cet exemple, le Conseil de l'Europe s'est doté en 2017 d'une Convention sur les infractions visant des biens culturels, ouverte à la signature de tout État, qui comble de nombreuses failles – par exemple, en pénalisant l'importation, l'acquisition et/ou la commercialisation de biens culturels ayant fait l'objet de vol, de pillage et/ou d'exportation illégale.

Un des faits déplorés étant la possibilité pour les contrevenants de poursuivre leur activité, cette convention est importante parce qu'elle permet également de priver les coupables du droit de commercialiser des biens culturels.

Pourtant, bien des États qui ont techniquement « fait quelque chose », n'ont fait que réaffirmer ou réitérer des mesures générales existantes. L'UNESCO a dû renouveler son appel aux États à prendre ne serait-ce qu'un minimum de mesures concrètes, comme de rendre compte des saisies d'objets culturels issus de zones de conflit, tout en exhortant les parties à la Convention de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels et de transcrire les résolutions 2199 et 2253 dans leur législation.

**Samuel Hardy** (Grande-Bretagne) est chercheur associé honoraire à l'Institut d'archéologie de l'*University College* de Londres. Il enquête sur le trafic d'antiquités dans les conflits et les crises, exercé notamment par et pour des terroristes, des groupes armés et des régimes répressifs.



Masque de Gorgone. Il a été volé en 1996 sur le site antique d'Hippone (Annaba) en Algérie, puis restitué en 2014 par la Tunisie.

## L'UNESCO et la lutte contre le trafic illicite

Afin de sensibiliser et de contribuer à la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, l'UNESCO a organisé, entre juin 2012 et juillet 2017, quarante ateliers consacrés aux situations d'urgence en Syrie, en Iraq, au Mali, en Libye et au Yémen. Ils ont réuni plus d'un millier de participants.

Ces cinq dernières années, des centaines de sites patrimoniaux à travers le monde ont été victimes des conflits armés. Dans la seule région des États arabes, sur 82 sites mondiaux de l'UNESCO, 22 figurent sur la Liste du patrimoine en péril.

L'UNESCO participe à la protection du patrimoine culturel syrien depuis le début de la crise en 2011. En mars 2014, elle a lancé le Projet de sauvegarde d'urgence du patrimoine culturel syrien. Avec le soutien financier de l'Union européenne, elle a organisé divers ateliers dans ce cadre, afin de stopper la perte continue du patrimoine syrien et de soutenir les efforts futurs de reconstruction du pays.

Cette action a été complétée par un atelier de renforcement des capacités organisé en décembre 2017 à l'intention des parties prenantes de Syrie et des pays limitrophes (Jordanie, Liban, Turquie).

L'UNESCO s'est aussi attelée au défi des pillages perpétrés en Iraq depuis le début du conflit en 2003, au moyen de diverses campagnes portant sur la surveillance des sites, la lutte contre les fouilles illicites, l'évaluation des risques et l'élaboration de plans d'urgence pour les musées.

La Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, a récemment inauguré à Bagdad (Iraq) une campagne internationale en ligne sous la bannière *Unite4Heritage*. Ce mouvement mondial, mené par l'UNESCO, a été lancé en réponse aux récentes attaques sans précédent contre le patrimoine et la diversité dans de nombreux pays. Il appelle chacun d'entre nous à célébrer les lieux, les objets et les traditions culturelles qui font la richesse et la beauté du monde.

L'UNESCO a également produit 13 clips vidéo de sensibilisation destinés à différentes régions du monde, afin d'inciter les touristes à vérifier l'origine des objets culturels avant toute acquisition.

© DR

# La culture

## pour des villes à visage humain

Propos recueillis par **Lucía Iglesias Kuntz**

Respecter et valoriser les différentes cultures qui peuplent les cités, associer artistes et populations dans des projets communs, susciter le dialogue entre communautés, autrement dit, reconnaître la place de la culture comme facteur d'un développement urbain inclusif et sécurisant, c'est ce à quoi s'attèlent les maires du Réseau des villes créatives de l'UNESCO. À l'occasion de leur XI<sup>e</sup> Réunion annuelle, qui s'est tenue à Enghien-les-Bains (France) du 30 juin au 2 juillet 2017, ils ont adopté un nouveau Cadre stratégique et surtout, appelé les Villes créatives à intégrer davantage la culture et le partage dans leurs politiques. Du Brésil à la Nouvelle-Zélande, les maires interrogés sont convaincus : la culture favorise le vivre-ensemble.

**Zenaldo Coutinho**, maire de Belém do Pará, 1 500 000 habitants, Brésil

Belém est le premier port d'accès à l'Amazonie, ce qui lui confère une vie culturelle extraordinaire. La culture permet de réaffirmer les identités locales et encourage le dialogue. Elle suscite une interactivité intense entre les associations socioculturelles et les pouvoirs publics, en particulier à un moment où le Brésil vit une crise dramatique, à la fois éthique et économique.



© Eduardo Kobra / Ricardo Cohen / Shutterstock

**Brandi Harless**, maire de Paducah, Kentucky, 25 000 habitants, États-Unis

La culture est notre fondement. Il y a une quinzaine d'années, nous avions besoin de revitaliser un quartier laissé à l'abandon. Nous avons proposé à des artistes d'acheter des maisons pour un dollar symbolique à condition de les rénover et d'y installer leur atelier. Une cinquantaine a répondu à l'appel. Nous disposons aujourd'hui d'un quartier des arts qui stimule l'emploi des jeunes et contribue à un environnement dynamique qui nous incite tous à être un peu des créateurs.

**Marc Chassaubéné**, adjoint au maire de Saint-Étienne, 170 000 habitants, France

Les artistes font tout un travail avec la population de Saint-Étienne. L'Américain Jordan Seiler, par exemple, mène une réflexion avec les habitants sur les espaces publicitaires urbains. Il a inventé l'application « NO AD », qui vous permet de voir une œuvre d'art à l'écran, quand vous posez votre Smartphone ou votre tablette devant un panneau publicitaire. Impliquer les habitants dans ce type de projets contribue à leur intégration. Le fait que du maire jusqu'à l'enfant d'un quartier populaire participent au même projet artistique est le meilleur moyen de donner des notions d'égalité.

*« Nous sommes tous Un », la plus grande fresque du monde (3 000 mètres carrés), réalisée par le street-artist brésilien Eduardo Kobra, à l'occasion des Jeux olympiques de Rio en 2016. Cinq visages monumentaux illustrent les cinq continents.*

**Asaad Zoghaib**, maire de Zahlé, 150 000 habitants, Liban

Le plus important, sur le plan culturel, dans un pays comme le nôtre, est de sensibiliser le public à l'Autre. Car lorsque les gens savent qui ils sont et connaissent les droits des autres, il y a prise de conscience. C'est ce sur quoi nous travaillons, la prise de conscience publique, la transparence, le sens des responsabilités.

**Dave Cull**, maire de Dunedin, 125 000 habitants, Nouvelle-Zélande

Les premiers habitants de Nouvelle-Zélande, les Maïori, ont vu leurs terres spoliées. Nous avons entamé un processus de réconciliation qui consiste, entre autres, à leur rendre leur fierté. Ma ville est aussi devenue une destination d'accueil pour les réfugiés syriens : nous en avons reçu 200 jusqu'à présent. Car il y a une autre manière de mettre la culture au service de la paix : c'est d'accepter davantage de diversité, de respecter d'autres cultures et de célébrer celles qui vous ont fait ce que vous êtes.

# “ Je plaide coupable ” Ahmad Al Faqi Al Mahdi

Propos recueillis par Anissa Barrak

Ahmad Al Faqi Al Mahdi a été reconnu coupable de crime de guerre pour avoir dirigé intentionnellement les attaques qui ont engendré, en juin et juillet 2012, la destruction de dix monuments religieux et historiques à Tombouctou, site du patrimoine mondial au Mali, depuis 1988. C'est la première fois que la Cour pénale internationale (CPI) est saisie d'une plainte – en l'occurrence par l'État malien – portant sur la destruction de monuments culturels, et qu'elle qualifie ces actes de crimes de guerre. Arrêté en 2015, Al Mahdi a été condamné par la CPI le 27 septembre 2016 à neuf ans de prison et, le 17 août 2017, à verser 2,7 millions d'euros aux victimes à titre de réparation.

Qu'est-ce qui a mené cet enseignant malien issu de la tribu touareg Azawad, pourtant apprécié par les membres de sa communauté et les habitants de Tombouctou où il s'est installé en 2006, à se retourner contre ses compatriotes et coreligionnaires ? Comment un homme instruit et éduqué dans les préceptes de l'islam soufi, en est-il arrivé à commettre un tel crime à l'encontre de cette même école de l'islam africain ? Qu'est-ce qui a provoqué son basculement dans le giron de l'islamisme politique radical et dans la violence ? Où se situe le point de rupture ?



© Jean Kohlen

*Ahmad Al Mahdi et son avocat Mohamed Aouini, le 17 août 2017, après que la CPI a rendu l'ordonnance sur les réparations aux victimes.*

*Le Courrier de l'UNESCO* l'a rencontré au centre de détention de la CPI à La Haye (Pays-Bas) et a remonté le fil de son parcours, depuis son enfance dans le désert du Nord-Mali, son errance avec sa famille dans les camps de réfugiés touareg en Mauritanie et en Algérie, son enrôlement dans l'armée libyenne, jusqu'à son retour dans son pays, le Mali, où il avait fini par trouver, à Tombouctou, une réponse relative à sa quête de stabilité et de reconnaissance... Jusqu'à l'éclatement de la rébellion dans le nord du pays.

Ayant reconnu les faits incriminés et sa responsabilité en plaidant coupable, il livre dans cet entretien exclusif, au-delà de son parcours individuel, les réalités sociales et culturelles complexes qui engendrent depuis plus d'un demi-siècle, tensions et conflits dans le nord du Mali. Un contexte dans lequel se sont engouffrés aussi bien les mouvements indépendantistes radicaux à obédience islamiste que le djihadisme international.



© Jean Kohlen

***Vous avez reconnu votre responsabilité dans l'attaque et la destruction de neuf mausolées et d'une partie de la mosquée Sidi Yahia à Tombouctou en 2012, attaques que vous avez vous-même organisées et dirigées. À quel titre avez-vous agi et pour quelles raisons ?***

J'étais alors à la tête de la Hesba, l'une des quatre structures administratives du groupe Ansar Dine, associé à Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), qui avait occupé le nord du Mali en 2012 et avait installé son quartier général à Tombouctou en avril, après avoir chassé les combattants du Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA).

Il revenait à la Hesba, dont la mission est de « promouvoir la vertu et prévenir le vice », de combattre tous les actes qui contreviennent aux préceptes de l'islam, selon la vision de ce mouvement. Les mausolées de Tombouctou étaient considérés comme l'incarnation de tels actes pour deux motifs : d'abord la manière dont les fidèles pratiquaient la prière jugée impie, ensuite l'existence de bâtiments édifiés au-dessus des tombeaux. Une fois la décision de détruire les mausolées prise par le commandement, j'ai reçu ordre de l'appliquer avec les troupes placées sous mon autorité. Je me suis exécuté avec rigueur, comme je l'ai toujours fait dans mon travail.

***Qui a pris la décision de la destruction ? L'aviez-vous approuvée ?***

Il était de mon devoir, dans le cadre de ma fonction, de combattre les pratiques considérées comme contraires aux préceptes de l'islam. Je contrôlais moi-même, avec mes soldats, les comportements de la population. Je me rendais régulièrement dans les mausolées, je dispensais explications et conseils. Je donnais aussi des cours à la radio locale... L'ordre de destruction est arrivé d'en haut, du commandant d'Ansar Dine, Iyad Ag Ghali, qui a pris cette décision sous l'influence de son entourage, notamment des conseillers d'AQMI. L'objectif de ces groupes armés est d'imposer à la population leur idéologie, issue de la doctrine wahabite.

“ J'ai prévenu que la destruction pourrait engendrer de plus grands malheurs pour la population... Je redoutais le pire. ”

*Lors de son procès à la CPI, le 27 septembre 2016, Ahmad Al Mahdi a lancé un appel « à tous les musulmans du monde, de ne jamais commettre ce genre d'action dont les conséquences sont terribles, qui n'ont aucune justification et ne peuvent engendrer aucun bénéfice. »*



© MINUSMA / Sophie Ravier

*Le mausolée de Mohamed Mahmoud du cimetière des trois saints détruit par les extrémistes en 2012.*

Stratégiquement, Al-Qaïda cherche à s'illustrer par des actions spectaculaires pour gagner de nouveaux adeptes et apporter aux parties qui la soutiennent, la preuve de son zèle et de son efficacité.

Lors de la séance de concertation qui a abouti à la décision de destruction, je m'étais exprimé ouvertement sur le fait qu'une telle action n'était pas appropriée, puisqu'elle pouvait générer des dommages plus importants que les bienfaits recherchés. J'ai rappelé la règle de la Charia selon laquelle nul vice ne peut être supprimé si sa suppression engendre un autre vice égal ou plus grand. J'ai prévenu que la destruction pourrait engendrer de plus grands malheurs pour la population ; je pensais en particulier à l'incitation des habitants à la haine et à la violence les uns contre les autres. J'imaginai les groupes armés leur tirer dessus. Je redoutais le pire.

J'avais la conviction que la destruction des mausolées n'avait pas d'assise juridique du point de vue de la Charia. En effet, selon une fatwa admise dans toutes les écoles de l'islam, les tombes ne doivent pas être élevées à plus d'un *chibr* (environ 10 cm) au-dessus du sol.

Mais cette fatwa ne concerne que l'édification de nouvelles sépultures et ne concerne pas celles qui existent déjà. J'étais d'avis de laisser les mausolées en l'état. La majorité de la population de Tombouctou a été obligée de composer avec ces groupes, pour survivre. Et j'ai été plus zélé que les autres.

***En passant à l'acte, avez-vous été gagné par le doute ? Qu'aviez-vous à l'esprit ?***

Je me considérais comme un maillon de la chaîne administrative et estimais que les conséquences devaient être assumées par ceux qui avaient pris la décision et donné les ordres. Je savais pertinemment que si je n'accomplissais pas les ordres, je serai renvoyé. Je ne recevais pas de salaire, mais le groupe subvenait à tous les besoins de ma famille.

Cependant, j'avais conscience de ce que ressentait la population. Je connaissais pertinemment le caractère historique et sacré de ces lieux. Je me rendais dans les mausolées comme les autres habitants de Tombouctou, mais selon une démarche qui m'est propre. Je considère, en général, que c'est un devoir de visiter les cimetières, peu importe que les tombes soient ordinaires ou surmontées d'un mausolée, car tous les morts sont égaux à mes yeux.

Je connais l'histoire de la plupart des saints qui ont donné leur nom aux mausolées, pour l'avoir lue dans les manuscrits. Ce sont des savants et des hommes de bien, dont les bienfaits rayonnent sur le lieu où ils se trouvent, même après leur mort.

Le prophète a recommandé de regrouper les sépultures dans des cimetières et de ne pas abandonner les morts dans la solitude et le dénudement.

Reste la question des supplications. Je rejette l'idée de demander à un mort d'intercéder auprès de Dieu en ma faveur. De nombreuses rumeurs circulaient à leur propos : certains prétendaient que les tombes dans ces mausolées étaient vides, tandis que d'autres affirmaient que Hassan et Hussein, les petits-fils du prophète, y étaient inhumés, ce qui est totalement faux. J'avais la conviction que ces mausolées ont été édifiés pour abuser de la naïveté des gens. Par conséquent, bien que je savais que la destruction des mausolées n'avait pas d'assise juridique du point de vue de la Charia, je ne voyais pas d'inconvénients à mettre un terme à de telles fables et à détruire ces bâtiments. En revanche, je me suis totalement opposé à toute intervention à l'intérieur de la mosquée.



“ La Charia n’a jamais appelé les fidèles à rester figés dans des règles qui ont été édictées dans les temps anciens, ni à les transposer à la lettre dans un autre lieu et à un autre moment. ”

**Comment avez-vous acquis ces connaissances en théologie musulmane qui vous habilitent à interpréter les textes et les situations ?**

Mon parcours est éclectique. J’ai fait, dans mon enfance, des études dans les écoles coraniques de ma région, Agouni, dans les environs de Tombouctou. Mon père m’a enseigné la doctrine malékite soufie, puis j’ai progressé en lisant des livres que me procuraient les cheikhs. À 12 ans, j’avais appris le Coran et l’exégèse, j’avais acquis un niveau de savoir qui m’habilitait à devenir imam.

Tout au long de mon errance avec ma famille à partir de 1993, entre les camps de réfugiés touareg en Mauritanie, notre exil en Libye et en Algérie, ponctuée de retours au Mali, j’ai lu tout ce que je pouvais trouver comme livres, et j’ai mené un dur combat pour tenter d’obtenir des diplômes reconnus par l’État, afin de trouver un emploi stable. Mon ambition était de devenir enseignant. Pendant notre exil en Libye entre 1996 et 2001, à la suite du désamorçage des tensions ethniques et de la dissolution des mouvements touareg armés, j’ai étudié et obtenu le certificat d’études primaires, mais sous un nom d’emprunt, car je n’étais inscrit sur aucun registre officiel.

Travaux de reconstruction du mausolée Alpha Moya.



© UNESCO/Abdoulaye Cissé

C'est grâce à ce certificat et sous ce faux nom que j'ai été enrôlé dans l'armée libyenne où j'ai exercé pendant 4 ans et obtenu le grade d'officier. Il me fallait gagner ma vie et subvenir aux besoins de ma famille, d'autant que mon père avait choisi de rester dans les camps en Mauritanie. Pendant tout ce temps, je n'ai jamais cessé de lire et de m'instruire par mes propres moyens.

Ne voyant aucun avenir dans cette situation, j'ai décidé de retourner au Mali et me suis installé à Tombouctou en 2006, où j'ai commencé à prêcher dans les mosquées. J'ai aussi créé une structure éducative privée pour le renforcement des capacités des enseignants du Coran, que j'ai dirigée pendant 6 ans. J'étais actif dans plusieurs associations de jeunes à caractère religieux et culturel qui menaient de nombreuses activités civiques comme le nettoyage des rues, le don du sang... C'était une période de relative stabilité.

Je ne pouvais pas progresser à cause de ce diplôme qui n'était pas à mon nom. J'ai donc tout repris à zéro et réussi à obtenir le certificat qui m'a permis d'intégrer l'Institut pédagogique de Tombouctou, de décrocher un diplôme en psychopédagogie et de passer le concours de la fonction publique. J'ai enfin obtenu un poste de directeur d'école à l'est de Tombouctou. C'était en 2010. J'y exerçais lorsque les groupes rebelles ont occupé le Nord en 2012.

***Dans quelles circonstances vous êtes-vous engagé dans les rangs des rebelles ?***

Lorsque les troupes rebelles ont envahi le nord du Mali, la population avait commencé à fuir la région pour se réfugier en Mauritanie, craignant les exactions de l'armée malienne, comme à chaque incursion des rebelles. C'était la terreur. J'envisageais de demander ma mutation à l'intérieur du pays, lorsque j'ai appris que des membres de ma tribu avaient été victimes d'exactions de la part de la population à Bamako. Ils ont été menacés et agressés, leur pharmacie incendiée alors que ce sont des personnes qui n'ont jamais vécu dans le nord du pays, qui sont nées et qui ont grandi dans la capitale et qui sont loyales et intégrées.



© UNESCO / Thierry Joffroy

Je décidai alors de quitter le pays pour l'Algérie, car je ne voyais plus aucun moyen d'échapper au racisme intertribal. En fait, ce racisme n'était pas une politique de l'État malien, il émanait de la population qui considérait les individus clairs de peau comme des intrus venus des pays arabes. Historiquement, en effet, des gens venus des pays arabes se sont installés au Mali, mais cela s'est passé il y a 400 ans ! J'étais donc en Algérie lorsque les rebelles ont envahi Tombouctou en avril 2012. Je décidai d'y retourner pour réintégrer mon poste et pour les aider à gérer la région.

***Était-ce votre premier contact avec Ansar Dine et Al-Qaïda ? Pourquoi vous êtes-vous senti plus proche d'eux que du peuple malien ?***

Ce sont les rebelles du MNLA qui ont occupé au début la région de Tombouctou. J'ai toujours soutenu ce mouvement dans sa quête d'une solution qui rende justice au peuple azawadi dont je fais partie. Mais lorsque je suis arrivé à Tombouctou, Ansar Dine avait déjà chassé les combattants du MNLA. Je connaissais Iyad Ag Ghali, le chef d'Ansar Dine depuis l'époque où il était le commandant de la rébellion de l'Azawad. J'avais de l'admiration pour lui.



*Le mausolée Alpha Moya reconstruit, en 2016.*

“ Restaurer la confiance demande plus de temps que de reconstruire les mausolées. ”

Quelques jours plus tard, il m'a invité à une réunion avec les imams des mosquées et les notables de la ville. Ag Ghali est arrivé accompagné par un groupe d'Al-Qaïda. J'ai été impressionné par son discours et convaincu par ses idées. J'ai aussitôt déclaré mon adhésion à son mouvement. J'étais déjà sensibilisé au dogme wahabite par le biais d'associations caritatives saoudiennes actives à Tombouctou. L'une d'entre elles m'avait invité à La Mecque en 2006 pour accomplir le pèlerinage et j'avais alors embrassé la doctrine wahabite.

***Vous avez présenté des excuses aux habitants de Tombouctou, aux citoyens maliens, aux descendants des saints. La reconnaissance des faits et les regrets sont-ils suffisants pour obtenir leur pardon ?***

Certainement pas. Ma repentance est une démarche personnelle que je porte au fond de mon cœur, mais je ne pourrai prouver ma sincérité qu'en accomplissant des actes de réparation, à ma sortie de prison. L'UNESCO a assuré la reconstruction des mausolées. C'est un travail remarquable. Mais restaurer la confiance demande plus de temps que de reconstruire les mausolées. J'ai porté préjudice à l'ensemble de la population dans toutes ses composantes – peul, songhaï, touareg et arabe. J'espère que tous accepteront de prendre la main que je leur tends pour emprunter la voie de la réconciliation. Je veux rédiger à leur intention un mémoire, qui puisse à la fois leur rendre leur dignité et servir à la protection des mausolées.

Lorsque j'aurai purgé ma peine, je souhaite me réintégrer dans la société et m'investir dans le rétablissement de la concorde nationale. La situation est encore plus urgente aujourd'hui, après les dommages provoqués par Ansar Dine et Al-Qaïda et l'accumulation des échecs de la rébellion des Azawad. Je souffre de voir les réfugiés cantonnés dans les camps en Mauritanie, en Algérie, en Libye ou au Burkina Faso. Leur retour n'est pas envisageable sans réconciliation nationale.

**Les idéologies radicales qui se prévalent de l'islam attirent beaucoup les jeunes... Ce fut votre cas. Partant des enseignements tirés de cet épisode de votre vie, que pouvez-vous faire pour les protéger de ces influences ?**

Je pense que les pays musulmans doivent être gouvernés selon les préceptes de l'islam, qui comporte une dimension religieuse et une dimension politique. La Charia a défini des valeurs générales valables en tout temps et en tout lieu. Ces valeurs générales, qui découlent des textes sacrés du Coran et des paroles du prophète, permettent d'édicter des lois adaptées aux nouveaux contextes. La Charia n'a jamais appelé les fidèles à rester figés dans des règles qui ont été édictées dans les temps anciens, ni à les transposer à la lettre dans un autre lieu et à un autre moment.

D'autre part, pour exercer un pouvoir politique, l'islam exige un très haut niveau de connaissance de la Charia. J'ai été très attristé et déçu de constater que les groupes que j'avais rejoints ne comptaient aucun membre qui puisse me dépasser dans la compréhension et la connaissance de la Charia, alors que j'étais un simple et modeste étudiant en la matière. Comment ai-je pu croire en la capacité de ces organisations à fonder un État solide et fort ?

Cela dit, je conseille aux jeunes de se concentrer sur eux-mêmes, leur ambition, leur pays et leur religion. La religion est une pratique individuelle. La foi, la confiance et l'espoir sont les ressorts d'une jeunesse responsable et saine, capable de se rendre compte par elle-même qu'elle n'a aucun intérêt à rejoindre les groupes islamiques radicaux.

Ce n'est pas rendre justice aux jeunes que de les considérer comme un troupeau d'êtres inconscients qui ont besoin d'être guidés. Je dois voir en eux une richesse humaine potentiellement mûre et pleine de sagesse ; si je leur expose ma vision, ils seront capables d'en retenir ce qui leur est utile. C'est ainsi – donc avec respect – que j'entends me comporter avec eux, et avec tous les autres. Comme je me réserve la liberté de les critiquer, eux comme tous les autres.

*Me Kassongo, représentant légal des victimes, estime que le procès d'Al Mahdi à la CPI est exemplaire.*

## Un procès exemplaire : réaction de Me Kassongo

Trois ans après leur saccage en 2012, les mausolées de Tombouctou, haut lieu spirituel au Mali et site du patrimoine mondial de l'humanité, ont été reconstruits à l'identique. Réalisée en un temps record, sous l'égide de l'UNESCO, la réhabilitation a fait appel aux artisans locaux qui, de père en fils, ont conservé les techniques de maçonnerie traditionnelle pour avoir eu la charge de l'entretien des mausolées. Quant aux manuscrits dont une partie a été brûlée lors des attaques, la majorité de ce trésor historique a été préservée par les habitants de Tombouctou qui ont eu le réflexe de les cacher au moment de l'invasion des groupes armés.

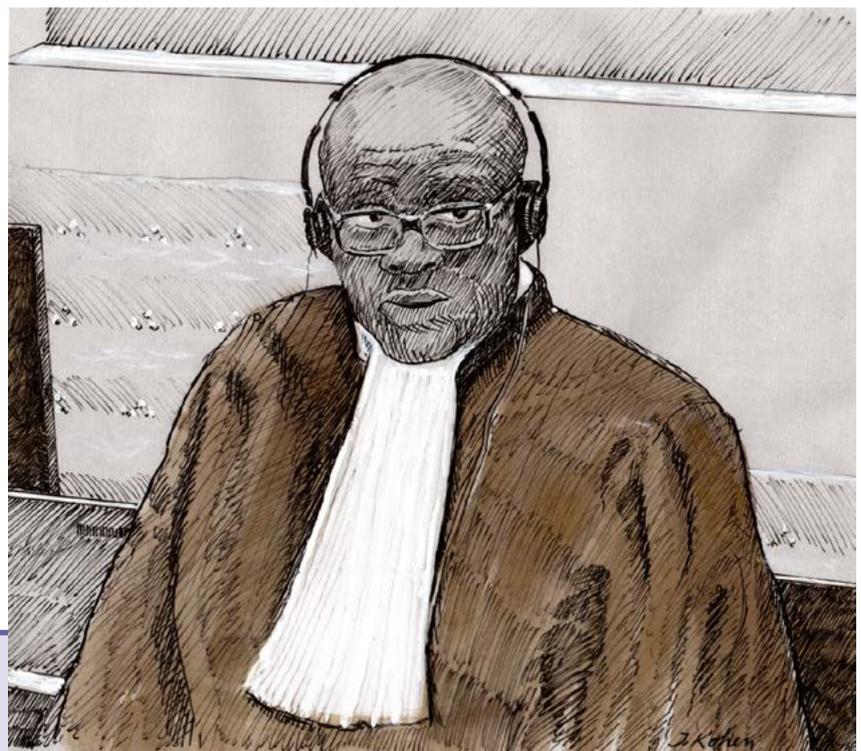
Pour Me Mayombo Kassongo, représentant légal des victimes dans le procès d'Ahmad Al Faqi Al Mahdi à la Cour pénale internationale, la restauration des mausolées a illustré « la volonté politique de l'État malien et de la communauté internationale à faire preuve de détermination et a permis de redonner espoir à la population ». Mais, précise-t-il, « la réparation des traumatismes et des dommages matériels subis demandera encore beaucoup de temps ».

Si pour bon nombre des 137 victimes plaignantes, les préjudices sont principalement d'ordre matériel, notamment pour ceux qui habitaient dans ces bâtiments et en tiraient leurs ressources, le préjudice spirituel et psychologique a atteint tous les habitants de Tombouctou. Les victimes directes ou indirectes n'ont pas toutes fait appel à la justice, mais la Cour les a prises en compte dans le droit aux réparations, qui s'élèvent à 2,7 millions d'euros. Al Mahdi étant indigent, un Fonds au profit des victimes est chargé de compléter les réparations ordonnées et soumettra à la Cour un plan de mise en œuvre d'ici février 2018.

À la question de savoir comment les victimes ont reçu les excuses d'Al Mahdi et sa quête de pardon, Me Kassongo a affirmé qu'aucune victime plaignante ne les a acceptées pour l'instant. « La plaie est encore ouverte et mettra beaucoup de temps à cicatriser. Demander leur pardon en ce moment, c'est retourner le couteau dans la plaie. »

« Ce qu'il faut retenir de ce procès exemplaire, poursuit l'avocat des victimes, c'est l'espoir qu'il peut avoir un effet dissuasif sur les jeunes qui seraient tentés de s'enrôler dans les rangs des groupes extrémistes et de se laisser tenter par la violence. Le jugement a été sévère, la peine lourde et le montant des réparations important. C'est une véritable leçon. »

A. B.



© Jean Kohen



# “ Ils ont choisi le fusil, moi, la caméra ”

## Deeyah Khan



© Fuuse

Deeyah Khan au travail.

### Propos recueillis par Jasmina Šopova

Née en Norvège de parents pachtoune (afghan) et pakistanais, Deeyah Khan s'est retrouvée à cheval sur différentes cultures, ce qui a aiguisé sa conscience artistique. Prenant pour armes l'art et la culture dans un combat courageux contre l'extrémisme, elle s'efforce, inlassablement, de faire entendre les récits des sans voix.

### *Qu'est-ce qui vous a décidé à tourner le film Jihad : une histoire des autres ?*

Je suis moi-même issue d'une famille musulmane, et confrontée aux conséquences de la montée du fondamentalisme religieux au sein de nos communautés. Cela fait longtemps que je tente de comprendre pourquoi ce mouvement s'est peu à peu laissé gagner par la violence, et pourquoi il engloutit un nombre croissant de jeunes gens. Je n'aime pas la façon dont nous parlons du djihadisme : il est facile de détester les personnes qui y prennent part, mais ce n'est pas particulièrement productif. J'ai donc voulu faire un film sur ce que ressentent ceux qui sont attirés par le djihad. Et j'ai découvert que j'avais avec eux bien des points communs. Réaliser que je partageais avec ces personnes un si grand nombre d'interrogations m'a fait encore plus peur que le reste. Mais là où nous différons, c'est dans la façon de surmonter nos problèmes : ils ont choisi le fusil, moi, la caméra.



© Fuuse

Scène du film *Djihad* : une histoire des autres de Deeyah Khan, avec Sabyl et Wassem, à Birmingham, Royaume-Uni.

“ Il pensait se battre pour les musulmans, et pour un monde meilleur, mais il a compris qu’il ne faisait que devenir un nouvel oppresseur. ”

**Tous ceux que vous interviewez dans le film sont d’anciens djihadistes. Comment avez-vous pu entrer en contact avec eux ?**

Il m’a fallu du temps pour gagner leur confiance, et environ deux ans pour faire le film, que j’ai achevé en 2015. S’ils ont fini par se confier à moi, c’est que j’ai été patiente et que je leur ai expliqué sincèrement ce que je voulais faire. Je leur ai dit et répété que je n’étais pas d’accord avec eux, et même qu’ils me faisaient horreur (ce n’est plus le cas aujourd’hui), mais que je voulais simplement les écouter, les comprendre, connaître leur histoire. Il y a eu beaucoup de rendez-vous annulés. Certains ont refusé de parler, ou m’ont demandé de ne pas les filmer. D’autres ont cherché à me faire perdre espoir, mais je me suis entêtée parce que j’étais vraiment avide de savoir.

**Qu’est-ce qui les a incités à renoncer au djihad ?**

L’un des principaux protagonistes s’est rendu compte qu’il avait cru à des chimères : il pensait se battre pour les musulmans, et pour un monde meilleur, mais il a compris qu’il ne faisait que devenir un nouvel oppresseur. Beaucoup ont pris conscience des hypocrisies et du deux poids et deux mesures dans la vision du monde qu’ils s’étaient créée pour eux-mêmes.

Un autre facteur qui a beaucoup joué, c’est que des personnes qu’ils considéraient comme leurs ennemis se sont mis à les traiter comme des êtres humains. Or, dès qu’on se reconnecte à sa propre humanité, tout change.

**Vous dites que vous n’aimiez pas ces hommes, mais que ce n’est plus le cas aujourd’hui. Qu’est-ce qui vous a fait changer d’avis ?**

Beaucoup de jeunes attirés par le djihad avaient au départ des dispositions pour la création, qui ont été largement contrariées, et n’ont trouvé à s’exprimer que dans la violence. Je ne m’attendais pas à ce qu’une écrasante majorité des hommes à qui j’ai parlé – avec ou sans la caméra – me confient qu’ils auraient voulu être rappeurs, peintres ou poètes. Et que cela leur a été interdit parce que leurs familles étaient contre ou que la société ne les acceptait pas. Cela me scandalise, parce qu’on aurait pu remédier à cette situation. Nous sommes tous responsables de ce qui arrive à ces jeunes.

**Lorsque vous dites « nous », vous voulez parler de la famille, de l’école, des gouvernements, de la communauté internationale ?**

Je pense à chacun d’entre nous individuellement, à notre façon de nous comporter avec les autres au quotidien. Lorsqu’un jeune musulman s’assied à côté de nous dans l’autobus, notre façon de le regarder, de nous cramponner à notre sac, n’est pas innocente.

De même, lorsque nos hommes politiques ou nos gouvernements abordent ces sujets d’un point de vue extrêmement haineux, qualifiant de « monstres » leurs propres citoyens, il devient très difficile de communiquer avec ces monstres, et de leur donner éventuellement une chance de se comporter en êtres humains.



Quant aux familles, il faudrait qu'elles reconnaissent qu'elles trahissent leurs enfants lorsqu'elles ont des attentes ingérables : ce sont des êtres humains, rien de plus !

Pour moi, l'école, la police, les médias ont tous une responsabilité quand nos jeunes – femmes et hommes – les appellent à l'aide, quelle que soit leur culture, leur milieu social ou leur race. C'est une question d'interaction entre humains. Que l'on soit artiste, militant, féministe ou autre, on a tous le devoir d'intervenir.

***Est-ce la raison pour laquelle vous avez créé le magazine en ligne sister-hood, qui diffuse aussi des événements ? Qu'est-ce qui vous a incitée à vous aventurer sur la toile ?***

Oui, *sister-hood* a été créé en 2016, en tant qu'entreprise médiatique de la société civile. C'est une plateforme internationale centrée sur la femme de culture musulmane. On parle partout des musulmanes, mais il est rare que l'on s'adresse directement à elles.

J'ai voulu attirer l'attention sur ce que c'est qu'être cette jeune fille qui souffre, cet homme qui veut partir combattre en Syrie.

La réaction des femmes a été extraordinaire, de même que la vitesse à laquelle s'est formée cette communauté : nous avons maintenant près de 200 rédactrices dans 40 pays. Je réalise à quel point il est important de faire parler les femmes, qui qu'elles soient. On ne dit qu'une partie de la vérité quand on parle de l'oppression des femmes. J'ai beaucoup de respect pour le métier de journaliste, mais je suis excédée par les semi-vérités que nous continuons de balancer dans les médias. On parle des crimes d'honneur, des violences faites aux femmes, mais on oublie les personnes ! Tous mes efforts visent à monter le son, à augmenter le volume des voix de ces personnes qui ont du mal à se faire entendre.

***En 2012, vous avez tourné un documentaire sur Banaz, une jeune femme britannique kurde assassinée par sa propre famille parce qu'elle voulait décider de sa vie. Pourquoi ce choix ?***

Je voulais faire un film sur les crimes d'honneur et je pensais réunir deux ou trois histoires, dont celle de Banaz, qui fut un terrible échec pour la police britannique, à qui elle avait par cinq fois demandé protection, en vain.

J'ai changé d'avis quand j'ai rencontré l'inspectrice chargée d'élucider ce meurtre. Je lui ai demandé ce qui la poussait à faire autant d'efforts pour cette affaire (elle a réussi à faire condamner l'oncle et le père de Banaz au Royaume-Uni, puis s'est rendue en Iraq où elle a bataillé pour faire extradier deux cousins impliqués dans le meurtre). Et elle m'a répondu : « J'ai agi par amour ».

Je ne comprenais pas comment elle pouvait aimer une jeune fille qu'elle n'avait jamais rencontrée, qui était morte, et elle m'a dit : « Chacun a le droit d'être aimé. Banaz aussi. Ses plus proches parents ne l'ont pas aimée, et moi, je l'ai aimée. »

Scène de tournage du film  
Les non-croyants de l'islam.



“ L’art abolit les différences, il abat les murs et les inégalités qui nous divisent. Pour moi, l’art est un facteur d’égalité. ”

J’ai aussitôt pensé : « Voilà le film que je veux faire ! » Et c’est ainsi qu’est né *Banaz : une histoire d’amour*. Cette histoire contient tous les problèmes et toutes les solutions. Et la solution, c’est que nous devons prendre soin des autres.

**Parlez-nous de votre film sorti en 2016, *Les non-croyants de l’islam* ?**

*Les non-croyants de l’islam* parle d’un mouvement de résistance clandestin réunissant des jeunes qui ont décidé de quitter l’islam. C’est bien souvent Daech et le terrorisme qui les a poussés à remettre leur foi en question. Lorsque j’ai fait le film sur le djihad, j’ai reçu d’innombrables messages de jeunes d’Iraq, de Syrie et d’autres pays, me disant : « *Le djihad n’est pas tout, nous sommes nombreux à renoncer à l’islam. Pourquoi ne parlez-vous pas de nous ? Est-ce parce que nous n’utilisons pas la violence ?* »

Je me suis renseignée, et ce fut un choc : j’ai découvert qu’au Pakistan, il y a quatre à 15 millions de non-croyants, et entre 1,4 et six millions en Arabie Saoudite. Certains gouvernements ont créé des ministères pour lutter contre l’athéisme. Dans beaucoup de pays islamiques, c’est un crime de ne pas croire et de le proclamer ouvertement, et des gens ont été emprisonnés et même exécutés pour cela.

J’ai donc décidé de consacrer un film à ce phénomène, qui est largement passé sous silence.

**Pourquoi choisir le cinéma pour aborder ces questions ?**

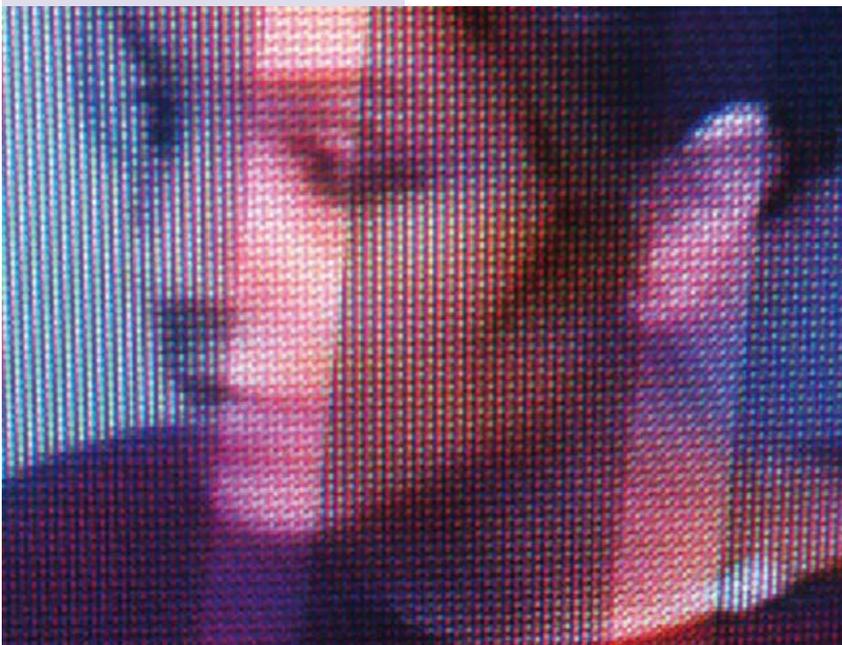
Si on veut mobiliser les gens, il faut leur faire ressentir quelque chose. C’est ce que fait le cinéma. C’est ce que fait l’art. Il ne s’adresse pas seulement à l’intellect, mais aussi à notre fibre émotionnelle. C’est ce qu’il y a de si unique et précieux dans toutes les formes d’art.

L’art abolit les différences, il abat les murs et les inégalités qui nous divisent. Pour moi, l’art est un facteur d’égalité. Pour comprendre son pouvoir, il suffit de voir comment les tyrans, les dictateurs et les agresseurs traitent l’art et les artistes. Après les femmes, les premières victimes des oppresseurs sont généralement les artistes.

**Et demain, quels sont vos projets en tant qu’Ambassadrice de bonne volonté de l’UNESCO ?**

J’espère non seulement promouvoir le travail des artistes, mais aussi et surtout parler du prix qu’ils sont obligés de payer dans bien des régions du monde. Les artistes, et j’en compte parmi mes propres amis, sont persécutés, maltraités, emprisonnés. Nous devons les protéger. Je vais m’employer de tout mon cœur à soutenir ces voix marginalisées, et à continuer de raconter leurs histoires.

L’héroïne du documentaire *Banaz, une histoire d’amour, assassinée au nom de l’« honneur » familial*.



© Fuuse

**Deeyah Khan**, nommée en 2016 première Ambassadrice de bonne volonté de l’UNESCO pour la liberté artistique et la créativité, est une documentariste récompensée par un *Emmy* et un *Peabody Award*, et la fondatrice de Fuuse, une entreprise médiatique et artistique indépendante qui met en lumière les récits des femmes, des minorités et des enfants d’immigrés. Elle a aussi lancé *sister-hood*, un magazine numérique, qui donne la parole à des musulmanes de tous bords. Ayant délaissé une brillante carrière de chanteuse pour combattre l’extrémisme et les préjugés par la voie médiatique, Deeyah Khan continue d’écrire et de produire des chansons. Elle a reçu de nombreuses récompenses, dont la Médaille Ossietzky, le Prix des droits de l’homme de l’université d’Oslo et le Prix Peer Gynt du parlement de Norvège.

# Briser le cycle de la vengeance



© GAC

Rencontre entre jeunes Cambodgiens et Congolais, lors du spectacle *See you Yesterday*, dans le camp de réfugiés à Kigeme, Rwanda.

par Marie Angélique Ingabire

**En utilisant le théâtre comme catalyseur du dialogue, Global Arts Corps encourage les populations sortant d'un conflit à explorer leur douloureux passé pour se construire un avenir. Sous son égide, de jeunes comédiens cambodgiens ont joué au Rwanda devant des personnes ayant vécu des expériences traumatiques similaires. Des rencontres salutaires fondées sur la compréhension et l'empathie.**

En juillet 2016, dix-neuf jeunes artistes cambodgiens se sont rendus au Rwanda pour participer au Festival artistique *Ubumuntu*. La première de leur spectacle *See you Yesterday*, mélange unique de théâtre, de danse et de cirque, a eu lieu dans un amphithéâtre situé sur le site du Mémorial du génocide de Kigali. Les Cambodgiens, survivants de la deuxième génération du génocide des Khmers Rouges (1975-1979), ont eu une occasion rare d'échanger avec un public qui avait également survécu à un génocide, celui du Rwanda.

Le festival artistique a réuni des compagnies de dix-huit pays différents qui, tous, sortent de conflits violents. Au Rwanda, où un million de personnes ont péri pendant le génocide de 1994, le concept d'humanité a tellement été fragilisé que le rétablissement de l'espoir nécessite d'immenses efforts.

Le groupe cambodgien s'est produit sous l'égide de Global Arts Corps (GAC), une communauté internationale d'artistes professionnels qui utilisent le pouvoir de transformation du théâtre pour rassembler des personnes de différentes régions se relevant d'un conflit.

« Grâce aux répétitions, les comédiens commencent par découvrir l'histoire de personnes qui ont appris à avoir peur, à mépriser et à haïr, puis ils créent ensemble une seule histoire, juste et acceptée par tous, qui illustre leurs multiples vérités », explique Michael Lessac, cofondateur et directeur artistique du GAC.

Ce dernier, personnalité reconnue du théâtre et du cinéma américains, est le créateur et metteur en scène de la pièce de théâtre internationale récompensée, *Truth in Translation*, qui raconte l'histoire de la Commission vérité et réconciliation en Afrique du Sud. Coproduite avec le *Market Theatre*, un théâtre sud-africain, elle a été représentée dans vingt-six villes de onze pays à travers le monde et a été à l'origine de Global Art Corps, que Michael a cofondé en 2009 avec sa femme, Jacqueline Bertrand.

Global Arts Corps, dont les spectacles ont été représentés du Rwanda au Kosovo en passant par le Cambodge et l'Irlande du Nord, espère que les spectateurs, qui ont tous des histoires très différentes, peuvent se retrouver dans les expériences d'autres personnes.



© GAC

*Un petit Cambodgien curieux regarde la répétition du spectacle See you yesterday, en même temps que Michael Lessac, directeur artistique du Global Arts Corps (GAC).*

Jusqu'à présent, le GAC a touché un public de plus de 100 000 personnes, originaires de dix-sept pays répartis sur quatre continents et animé des ateliers de réconciliation pour 15 000 personnes dans des régions se relevant d'un conflit.

En établissant des partenariats avec des organisations non gouvernementales et en formant des activistes, éducateurs et artistes locaux, le GAC veut que son travail se poursuive après son départ. Tout est filmé, qu'il s'agisse des répétitions de chaque spectacle ou des dialogues qu'ils suscitent. L'objectif est d'établir de nombreuses archives pédagogiques qui complètent le travail du groupe de comédiens formés pour collaborer avec des personnes sortant de conflits violents.

Utiliser le théâtre professionnel pour soutenir des initiatives de réconciliation « n'a pas été facile au début », se souvient Michael Lessac. « Certains jeunes ne voulaient pas parler du passé. Mais ils ont utilisé leurs extraordinaires aptitudes physiques pour se transporter de manière créative dans le passé, tenter de comprendre ce que leurs aînés avaient vécu pendant le génocide. »

Après le festival, la troupe cambodgienne s'est rendue dans le sud du Rwanda pour se produire dans le camp de Kigeme, qui abrite 20 000 réfugiés originaires de la République démocratique du Congo, ravagée par vingt ans de guerre civile et de famine. Sur une scène de fortune installée dans un grand champ, les Cambodgiens ont enchaîné les représentations pendant trois jours, devant un public de plus en plus nombreux. Par ailleurs, le GAC a animé des ateliers à destination des jeunes réfugiés après les spectacles.

© Jeff Barbee



Les jeunes Cambodgiens, dont certains viennent de la rue, ont été formés à l'acrobatie par Phare Ponleu Selpak, une association créée en 1992 dans la ville de Battambang. Les fondateurs se sont servis de leurs talents dans les arts du cirque pour aider des enfants de leurs communautés à surmonter les problèmes liés au lourd passé de leurs parents.

## L'empathie au service de la guérison

Cette rencontre entre des personnes originaires de pays ayant été affectés par deux génocides très différents leur a permis de se rendre compte qu'ils n'étaient pas seuls et qu'ils n'avaient pas à avoir honte. Un jeune garçon a expliqué avoir été forcé de frapper un prisonnier lorsqu'il était encore au Congo, une scène qui avait été jouée par les comédiens. D'autres témoignages intéressants ont émergé de la foule.



La réaction de Khuon Det, cofondateur de la compagnie de cirque cambodgienne, qui travaille aujourd'hui avec le GAC, a été tout aussi poignante. Il s'est rappelé de son enfance dans un camp de réfugiés situé à la frontière thaïlandaise après l'effondrement du régime des Khmers Rouges, en voyant les enfants congolais se précipiter pour accueillir le groupe cambodgien. « *Nous étions vraiment heureux de voir des personnes de l'extérieur... cela m'a rempli de joie* », a-t-il expliqué.

« *Parler de notre passé, aussi sombre soit-il, nous aide à guérir nos blessures. C'est aussi le meilleur moyen d'aider les générations à venir à tirer des enseignements des erreurs du passé pour éviter que cela ne se reproduise* », affirme Innocent Munyeshuri, jeune acteur rwandais qui a raconté le spectacle cambodgien en *kinyarwanda*, une langue locale également parlée par les Congolais.

En explorant différentes identités, le GAC espère générer de l'empathie parmi ses comédiens. « *Il faut être capable de faire preuve d'empathie en adoptant le point de vue des autres autant que le sien, sinon, on ne sait pas d'où on vient, on ne comprend pas les gens qui nous entourent* », assure Michael Lessac.

Les comédiens, qui ont grandi dans des sociétés se relevant d'un conflit, sont les premiers à bénéficier du travail du GAC. Arben Bajraktaraj, comédien albanais et formateur au GAC, explique comment l'empathie les aide à trouver une sécurité intérieure : « *Nous la voyons comme une découverte, la chose la plus importante dans notre processus de création. Il faut mettre de côté les préjugés pour découvrir l'image réelle et changer la façon dont on voit le monde. Pour cela, il faut se lâcher complètement.* »

Scène de la pièce de théâtre  
Truth in Translation, qui raconte l'histoire  
de la Commission vérité et réconciliation  
en Afrique du Sud.



## Moitié cirque, moitié théâtre

Le GAC prévoit de réunir des personnes, dont le passé est similaire, pour les faire participer à une énorme production, moitié cirque, moitié théâtre. Les comédiens remonteront dans le temps pour découvrir d'où viennent leurs préjugés et leur colère culturelle et créeront ainsi une histoire qui intègre les vérités de tous les camps. Michael Lessac explique que cette initiative permettra d'établir une base solide pour la réconciliation.

Ces projets visent à faire participer des membres des communautés de réfugiés de plus en plus nombreuses en Allemagne et en France. En Colombie, il impliquera d'anciens rebelles qui réintègrent la société après avoir passé de nombreuses années dans la jungle. Des jeunes comédiens et musiciens de Flint, dans le Michigan (États-Unis), participeront également. Au Moyen-Orient et en Argentine, le GAC mettra en avant le travail passé et actuel de mouvements de femmes œuvrant pour la paix et l'identité.

« *Nous ne prétendons pas changer le monde* », reconnaît Michael Lessac. « *Mais en travaillant avec des jeunes et en leur offrant des moyens de comprendre leur situation de post-conflit au travers des répétitions, nous pouvons commencer à ouvrir la voie à une communication profonde et à l'établissement de liens entre des jeunes issus de cultures et de conflits différents du monde entier. Nous espérons pouvoir ainsi les aider à briser le cycle de vengeance qui continue à les ronger aujourd'hui.* »

**Marie Angélique Ingabire** est une journaliste rwandaise installée à Paris. Elle a travaillé pour la télévision publique rwandaise, où elle a présenté, organisé et produit des émissions politiques et éducatives. Elle anime des ateliers sur la liberté d'expression dans les écoles françaises.

# Moi, Magdalena,

## originaire du Soudan du Sud



par Magdalena Nandegge

Le parcours de Magdalena – une jeune femme sud-soudanaise qui œuvre au sein du Réseau des jeunes défenseurs de la paix, le programme phare de l'Initiative Whitaker pour la paix et le développement – illustre le pouvoir qu'a la culture, dans les sociétés meurtries par les conflits, de construire des communautés apaisées et productives. Témoignage.

*Magdalena Nandegge, membre du Réseau des jeunes défenseurs de la paix, programme de l'Initiative Whitaker (WPDJ) au Soudan du Sud.*

Je m'appelle Magdalena Nandegge. J'ai 23 ans et je suis originaire du Soudan du Sud : du village de Homiri, dans le comté de Budi, qui compte environ 150 000 habitants. La plupart vivent de l'agriculture et de l'élevage, comme ma mère. Il y a dans le comté deux écoles secondaires et 11 écoles primaires, mais sans électricité. La population est à 85 % analphabète.

Je poursuis actuellement une formation de sage-femme à l'Institut des métiers de la santé de Torit, le chef-lieu de l'État d'Imotong. Sur les 37 inscrites à l'origine, il ne reste actuellement que 24 étudiantes, les autres ayant abandonné à cause de l'insécurité, de la pauvreté et de la pénurie de transports. J'ai choisi ce métier parce que je crois qu'il est important de prendre soin des femmes.

Les femmes sont les êtres humains les plus vulnérables du monde parce qu'elles donnent la vie. J'en ai fait moi-même l'expérience. En 2014, j'étais sur le point d'accoucher, quand je me suis retrouvée complètement seule, les infirmières et les sages-femmes s'étant mises en grève pour réclamer des salaires impayés.

Des sages-femmes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont fini par me porter secours. J'ai compris ce jour-là qu'il fallait aider les femmes du Soudan du Sud pour combattre la mortalité maternelle.

Cette prise de conscience m'a aussi poussée à m'engager dans le Réseau des jeunes défenseurs de la paix (YPN) de l'Initiative Whitaker pour la paix et le développement (WPDJ). J'ai rejoint le YPN en 2014 dès que j'en ai entendu parler au sein de l'Union des jeunes de l'Équatoria-Oriental, où je dirigeais la section Genre et société.

Grâce à ce programme, j'ai appris à œuvrer pour la paix en moi-même et auprès des jeunes de notre communauté, grâce aux techniques de gestion des conflits et de médiation, aux technologies de l'information et de la communication (TIC), à la méditation et à l'entrepreneuriat. Le but de cette formation est d'apaiser la violence et de promouvoir la paix et le développement. À l'issue des 250 heures de cours, j'ai été accréditée par la WPDJ comme formatrice de formateurs, chargée de former les jeunes et de développer des activités dans les communautés reculées.

© WPDJ



Il s'agit de favoriser les processus de paix et le développement d'entreprises locales, en fournissant des services aux communautés et des emplois aux jeunes.

Le programme mis en œuvre en Équatoria-Oriental réunit 18 formateurs de formateurs et 156 jeunes des *payams* (communautés locales), âgés de 16 à 35 ans. Tous savent lire et écrire, ce qui est important, car le programme prévoit une présence sur les médias sociaux : nous pouvons ainsi nous entraider pour résoudre les conflits et gérer nos petites entreprises respectives.

Le programme m'a également donné assez de confiance en moi pour que je mette mes talents artistiques au service de cette juste cause. Le théâtre et les contes sont des moyens essentiels de diffuser des messages. Pour promouvoir la paix, je dois former des gens et dialoguer avec les communautés. Je me suis aperçue que lorsque les problèmes deviennent insurmontables, l'art offre une bonne réponse, à condition d'employer des mots que les gens peuvent comprendre, car l'art permet de distinguer le bien du mal.

*Magdalena Nandega avec un groupe de jeunes impliqués dans un projet agricole pour soutenir leurs communautés.*

Récemment, avec un groupe d'amis et de collègues du YPN, j'ai réalisé un petit film sur la violence exercée sur les femmes. Comme nous n'avions pas les moyens d'acheter une caméra, nous avons filmé avec une tablette fournie par la WPDI. Il s'agit d'une fiction, qui s'inspire de situations réelles. Elle a été tournée en anglais, mais aussi en *toposa*, en arabe de Djouba et en arabe standard : chacun s'est exprimé dans sa langue. Les acteurs, dans l'ensemble, ne sont pas des professionnels. Les jeunes et les anciens de la communauté ont été réunis afin de trouver une solution à un mariage précoce forcé. Qu'ils aient accepté de jouer dans le film a été pour moi l'un des plus beaux moments du tournage.

Le film raconte l'histoire vraie d'une adolescente que sa famille veut marier contre son gré. On lui permet de défendre sa cause devant un conseil composé de sa famille et du reste de la communauté, et elle les convainc qu'une jeune femme doit pouvoir décider librement de son partenaire et de sa vie.

Le film a été partagé via Bluetooth avec les jeunes équipés de Smartphones, et inscrit parmi les activités de la WPDI.

Nous ne l'avons pas encore présenté dans les écoles, mais nous l'avons projeté dans le cadre d'une formation des jeunes de notre communauté et leur réaction a été positive. Les élèves ont reconnu la nécessité d'encourager l'éducation des filles et de lutter contre les mariages forcés et précoces. J'espère pouvoir le présenter à un plus large public et continuer de réaliser d'autres films de ce genre, avec davantage de moyens.

Grâce aux études et à la formation que j'ai pu acquérir avec l'aide de la WPDI, de l'UNESCO et de l'ONU Femmes, j'ai aujourd'hui des compétences en construction de la paix, gestion des conflits, médiation, méditation, entrepreneuriat et lutte contre les violences sexistes. J'ai beaucoup appris sur la paix et les droits humains. Mais tout cela doit être traduit dans les langues que les gens parlent à la maison : je dois pouvoir les toucher au plus profond. Je pense que l'art peut faire beaucoup pour la paix au Soudan du Sud, bien plus que les longs discours. Il peut apporter aux populations des modèles positifs auxquels s'identifier, et les inciter à appliquer les principes de la paix et du développement durable. Il faut qu'il y ait plus d'art au Soudan du Sud, pour qu'il y ait plus de paix.



© WPDI



*Un garçon syrien attend la fin de la pluie à l'intérieur d'un ancien centre commercial près de Tripoli, Liban, qui abrite 300 familles de réfugiés, 2016. Le peu que nous savons sur les populations déplacées concerne surtout celles qui vivent dans les camps, alors que plus de la moitié des réfugiés dans le monde se trouvent dans des zones urbaines.*



# L'école prise en otage

Texte : Katerina Markelova

Photos : Diego Ibarra Sánchez / MeMo



*Stigmates de la guerre.  
Une salle de classe vue à travers un trou  
dans le mur, Hassaké, Syrie, 13 avril 2016.*

« Le temps, cette bombe à retardement, fait halte dans l'exil et fige à jamais les pages du cahier de textes. » C'est avec cette métaphore que le photojournaliste espagnol Diego Ibarra Sánchez exprime une idée qui le hante depuis longtemps : la guerre est en train d'effacer l'avenir de toute une génération.

En effet, seule la moitié des enfants et seul un quart des adolescents réfugiés sont scolarisés, alors que plus de 28 millions d'enfants n'allant pas à l'école vivent dans des régions touchées par des conflits, selon l'UNESCO.

Trop souvent, les conséquences de la guerre sur l'éducation restent hors champ des appareils photo des reporters de guerre. Enseignants assassinés, écoles détruites ou converties en bases militaires, profonds traumatismes psychologiques et, *in fine*, des millions d'enfants privés d'accès à l'éducation. Au-delà du sensationnalisme des images de combats, Diego veut montrer la déconstruction de l'avenir d'une « génération perdue ».

Fils d'une enseignante, sensibilisé aux problèmes de l'éducation, Diego part au Pakistan en 2009, à l'âge de 27 ans. Le pays est alors en proie à une violente campagne des talibans contre le système éducatif. C'est là qu'il lance le projet *Hijacked education* (Éducation prise en otage), dont le *Courrier* se fait l'écho dans ce Zoom.

En 2014, il quitte le Pakistan en direction du Liban, où il vit toujours, avec sa femme et son fils de deux ans. Entre-temps, il continue d'approfondir son travail sur le thème de l'école en temps de guerre, en se rendant en Syrie, en Iraq et en Colombie.

« Malheureusement, le chapitre n'est pas clos : cette réalité est toujours palpable à travers le monde et mon projet se poursuit », commente Diego. « Nous consommons des milliers d'images sans prendre le temps de les digérer. En passant d'une réalité à une autre, sans nous attarder, nous sommes devenus des "touristes" de la souffrance des autres », déclare Diego. Par la force de son travail photographique, il tente d'interpeller les « touristes » pressés que nous sommes, pour susciter la réflexion et contribuer à désamorcer cette « bombe à retardement », qui menace un si grand nombre d'écoliers dans le monde.



*Spectacle de l'association Clowns Sans Frontières dans une école libanaise, pour les enfants réfugiés, décembre 2014. La moitié des réfugiés dans le monde sont des enfants. La plupart d'entre eux vivent dans des pays en voie de développement où de nombreuses écoles éprouvent déjà des difficultés à éduquer les élèves issus de la communauté locale.*



*Un système de transport mis en place par UNICEF/Caritas dans la plaine de la Bekaa, Liban, permet aux enfants syriens de se rendre régulièrement à l'école, mars 2017.*



*Des centaines de manuels incendiés par Daech dans une école à Al-Shaddadi, Syrie. Les écoles figurent parmi les endroits les plus dangereux du pays, au même titre que les hôpitaux. Or, la protection des écoles et des hôpitaux est prévue dans la Convention concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre de 1907.*





*Une jeune réfugiée syrienne joue dans un abri de fortune construit dans un campement informel en périphérie de Zahlé, Liban, 16 décembre 2016. Actuellement, le monde connaît les plus hauts niveaux de déplacement jamais enregistrés. En 2015, 65,3 millions de personnes ont été déplacées de force. 53 % des réfugiés sont originaires de Syrie, de Somalie ou d'Afghanistan.*



L'entrée principale de cette école pour garçons au Pakistan a été murée à la suite d'une explosion en avril 2013. La Déclaration sur la sécurité dans les écoles, impulsée en 2015 par la Coalition mondiale interinstitutions pour la protection de l'éducation contre les attaques dont l'UNESCO est membre fondateur, est approuvée à ce jour par 69 pays.



De jeunes Pakistanais d'une école détruite par les talibans, étudient à l'extérieur (2013). « Dans les situations de conflit, les écoles, les enseignants et les élèves ne sont pas des dommages collatéraux : ils sont directement ciblés », selon Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO.



Vestiges d'un tableau noir dans une école détruite en août 2012, dans le district de Swabi, au Pakistan. La photo a été prise en 2013. Selon l'UNESCO, dans la plupart des pays touchés par des conflits armés, l'utilisation des écoles et autres établissements d'enseignement à des fins militaires demeure un aspect constant de la guerre.



*Portrait d'un garçon syrien réfugié, Liban, juillet 2017.  
Près de 3 millions d'enfants en Syrie n'ont jamais connu la paix  
et souffrent de traumatismes d'ordre psychosocial.*



# Idées



*Dessin de Kitty Crowther, auteure de littérature jeunesse et illustratrice anglo-suédoise installée en Belgique. Il a été utilisé pour l'affiche de la Journée de solidarité avec les personnes exilées, organisée à Molenbeek-Saint-Jean, Bruxelles, le 10 mai 2017, sous le titre : « Vous êtes merveilleux, vous êtes les bienvenus ».*

© Kitty Crowther

# La philosophie face aux tribalismes



© EvazéSir du collectif no rules corp

par **Souleymane Bachir Diagne**

La « crise migratoire » est révélatrice des replis tribalistes qui sont à l'origine de ce que le philosophe Souleymane Bachir Diagne appelle la « crise de l'idée d'humanité ». Un cheminement philosophique, à travers l'actualité, le long de la pensée bergsonienne.

Avec cet article, *Le Courrier de l'UNESCO* s'associe à célébration de la Journée internationale pour la tolérance (16 novembre), et de la Journée mondiale de la philosophie (troisième jeudi de novembre).

Nous assistons aujourd'hui à une crise de l'idée d'humanité que la philosophie peut et doit nous aider à penser. Une crise de l'idée d'humanité : qu'est-ce à dire ? Dans le journal français *Le Monde*, daté du 30 avril 2016, Nicolas Hulot, qui n'était pas alors le ministre qu'il est aujourd'hui, mais le président de la Fondation pour la nature et l'homme, posait cette question : « Avec les migrants, où est passée notre humanité ? »

Je considère essentielle la manière dont la question est posée, car elle montre que ce que manifeste la « crise migratoire » que nous vivons – et dont il est dit qu'elle est sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale – est le révélateur des replis identitaires qui aujourd'hui mettent en question l'idée régulatrice, éthique, d'humanité.

Il faut penser ensemble la figure du migrant qui donne à lire la détresse humaine et la montée de ce que l'on a appelé ethno-nationalismes et que j'appelle tribalismes, estimant que le terme consacré de populismes ne suffit pas à les décrire.

« Tribulations ». Cette installation éphémère à la Réserve Malakoff (France) du graffeur et pochoiriste Sir, et de la peintre « lacéreuse d'affiches » Evazé-Nam, interroge les notions de migration et de frontière.

Le meilleur symbole aujourd'hui de cette rencontre entre le migrant et l'ethno-nationaliste est ce bateau que de jeunes Européens d'extrême droite, s'appelant eux-mêmes « Génération identitaire », ont affrété pour aller faire barrage en Méditerranée aux embarcations de migrants. On se demande s'ils comptent les couler. Une autre image est celle des pêcheurs de Tunisie s'opposant à ce que ce qu'ils considèrent un « bateau du racisme » puisse se ravitailler en carburant dans les ports de ce pays.

“ La « crise migratoire » est révélatrice des replis identitaires qui mettent en question l'idée régulatrice, éthique, d'humanité. ”

Les mouvements ethno-nationalistes ont porté au pouvoir, on le sait, ici ou là, des partis et des personnalités qui ont fait du migrant l'épouvantail contre lequel ils ont demandé à leurs électeurs de se rallier, de faire un front national. Ils ont manqué de peu de faire de leur idéologie la première dans un pays, la Hollande, que l'histoire, celle de la philosophie en particulier, considère la terre même de la tolérance et de l'idée d'humanité.

### Le caractère primitif de l'instinct tribal

S'interroger sur ce qui fait la force du tribalisme exige une analyse à laquelle la philosophie, celle de Henri Bergson (1859 -1941) en particulier, apporte le plus précieux des éclairages. Elle nous enseigne que le refus radical d'entendre la question de Nicolas Hulot trouve son origine dans la négation de l'idée même d'une « humanité en général » sur laquelle peut se fonder l'obligation d'hospitalité.

Il n'y a pas d'humanité en général ? Elle existe pour ce que Bergson appelle « l'âme qui s'ouvre » ou encore « l'âme ouverte » et qui est au cœur de sa pensée dans *Les deux sources de la morale et de la religion* (Paris, 1932).

Dans cet ouvrage, le philosophe français explique qu'en nous le sentiment de l'appartenance à la tribu est un instinct. Et parce qu'il s'agit d'un instinct, il n'y a pas à s'interroger sur son origine ou sa nature, mais seulement à reconnaître qu'il existe et qu'il est primitivement inscrit en notre nature.

Voilà donc le ressort sur lequel se fonde une politique de la tribu, l'appel au ralliement ethno-nationaliste. On comprend donc que lorsque cette politique se donne les apparences du bon sens, se présente comme une évidence immédiate contre les complexités de ce qu'elle dénonce comme le « politiquement correct » de l'ouverture aux autres, c'est le caractère *primitif* de l'instinct tribal dont elle fait une vérité *première*. Ce qui existe pour moi c'est le cercle de proximité que constitue la communauté de ceux et celles qui me ressemblent, qui ont même couleur de peau ou même religion, etc. Ainsi a-t-on vu proposer de trier des demandeurs d'asile en fonction de leur religion !

Si l'on veut évoquer alors une abstraction comme celle d'une *humanité*, ce ne pourra être qu'une totalisation zoologique, un ensemble obtenu uniquement par addition d'humanités ultimement hétérogènes. On ne peut tout simplement pas arriver à l'idée d'humanité en partant des appartenances et en élargissant progressivement les inscriptions territoriales. Bref on ne peut pas étirer l'instinct de tribu pour en faire un instinct de l'humain.

### Au-delà de l'instinct, l'ouverture

Il faut donc pouvoir sortir de l'instinct, pour se retrouver, d'emblée, dans la visée de l'humanité, en soi et dans les autres. La question est alors celle-ci : comment est-il possible d'ouvrir l'âme au-delà de la tribu s'il est primitivement avéré que nous aimons « naturellement et directement nos parents et nos concitoyens, tandis que l'amour de l'humanité ne peut être qu'indirect et acquis », pour citer Bergson ? D'où pourrait puiser force ce qui n'a pas l'immédiateté d'un instinct ?



Autrement dit, comment est possible l'acquisition de ce qui va contre le plan de la nature de nous inscrire dans la cité que s'est construite notre « tribu », avec sa morale propre et son opposition aux autres tribus ? C'est qu'il est aussi dans notre nature, explique Bergson, de pouvoir « tromper » cette même nature et de prolonger, grâce à l'intelligence, « la solidarité sociale en fraternité humaine ».

Nous acquérons donc le sens de cette fraternité humaine à travers, d'une part, la religion (et il faut ici se rappeler qu'une des étymologies de ce mot lui donne le sens de ce qui *relie*) et, de l'autre, l'intelligence prenant la figure de la raison philosophique. Il y a donc, pour nous ouvrir hors de l'instinct, l'appel de la religion à aimer l'humanité « à travers Dieu, en Dieu », et la raison « par où nous communions tous » et par laquelle « les philosophes nous font regarder l'humanité pour nous montrer l'éminente dignité de la personne humaine, le droit de tous au respect ».



© Gianni Cipriano

Cet amour de l'humanité n'est pas *primitif* comme l'instinct. Il n'en est pas moins *premier*. Nous en faisons donc l'expérience à travers la charité ou le sens philosophique : dans un cas comme dans l'autre, nous dit Bergson, nous y arrivons en un saut et non par des étapes qui seraient la famille, puis la nation, etc.

« L'âme ouverte » est précisément le principe de ce saut. Elle s'oppose à ce que l'on pourrait appeler une âme rabougrie, fermée, pour qui aimer c'est aimer *contre*, qui, à l'idée d'humanité, répond que c'est d'elle-même qu'elle a souci, et de ce qui la touche au plus près, que c'est déjà beaucoup, qu'elle a assez à faire avec cela, qu'elle ne peut pas accueillir toute la misère du monde.

Contre cette âme rabougrie et ses fausses évidences, je me reconnais une âme ouverte qui me rend d'emblée présente – à la toucher – l'humanité, et qui fait que je peux être le prochain de quelqu'un qui n'est pas mon proche. Ainsi que l'écrit Bergson, je reconnais aussi par là-même que nous avons toujours à devenir humain c'est-à-dire que cette âme ouverte, nous avons continuellement à la faire grandir en nous et faire reposer sur elle une réponse à la crise des migrations qui soit humanité et hospitalité.

**Souleymane Bachir Diagne** (Sénégal) est philosophe et historien de la logique mathématique. Professeur à l'université de Columbia (New York), il est l'auteur de nombreux ouvrages consacrés à l'histoire de la logique et de la philosophie, à l'islam, aux sociétés et cultures africaines. En 2011, il a reçu le prix Édouard Glissant pour l'ensemble de son œuvre.

*Un demandeur d'asile nourrit des colombes et des pigeons dans la cour du Centre d'hébergement pour demandeurs d'asile (CARA) Pian del Lago de Caltanissetta, en Italie, 2014.*

# Scientifiques réfugiés :

## ces pionniers discrets de la recherche

par Sarah Willcox

Dans un monde déchiré par la guerre, les chercheurs, dont les libertés individuelles et intellectuelles sont menacées, ont besoin d'une seconde chance pour poursuivre leurs travaux dans un environnement sûr. Einstein l'avait souligné en 1933 : sans ces libertés, il n'y aurait eu ni Shakespeare, ni Goethe, ni Newton, ni Pasteur, ni Lister... Seuls les hommes libres produisent les inventions et les œuvres de l'esprit qui, aux yeux des modernes que nous sommes, rendent la vie digne d'être vécue.



La mappemonde de l'exil.

© DR

Pendant des dizaines d'années, bravant les soupçons des autorités, affrontant l'humiliation de la surveillance et de la répression, un chercheur en physique théorique a poursuivi son enseignement et ses recherches. Formé en Europe, il a été abondamment publié et s'est taillé une réputation internationale. Il n'en a pas moins subi des décennies de souffrance, défendant les libertés politiques dans son pays et les droits de ses étudiants en lutte pour ces mêmes droits... pour finir par fuir et chercher la sécurité des universités américaines.

Nous ne sommes pas dans les années 1930. Ce scientifique n'est pas Albert Einstein. C'est bien plus récemment, en 2012, que le Fonds de secours aux chercheurs de l'*Institute of International Education* (IIE-SRF) – programme que je dirige – a reçu son appel à l'aide.

Ce savant renommé est l'un des milliers de scientifiques contraints de quitter leur pays pour toujours. Nous en récoltons aujourd'hui les fruits, car il repousse les frontières de la science pour le bien de l'humanité tout entière.

Nous aurions pu penser que les leçons étaient tirées et qu'elles nous protégeraient de nouvelles crises. Or, l'histoire se répète. Nous voici en 2017, et une autre année s'achève qui voit des milliers de vies bouleversées par la violence et l'instabilité.

Quelque 65,6 millions de déplacés de force, 22,5 millions de réfugiés et 10 millions d'apatrides : tel est le constat mondial dressé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Chaque jour, une moyenne de 28 300 êtres humains sont chassés de chez eux par les conflits et les persécutions.



Les migrants de ce bateau ont été secourus en Méditerranée par la frégate italienne Carlo Bergamini en juin 2014. Le photographe italien Massimo Sestini a lancé la campagne *Where are you? (Où êtes-vous ?)* pour retrouver la trace des personnes à bord. Le contacter à : [whereareyou@massimosestini.it](mailto:whereareyou@massimosestini.it)

## Pas que des réfugiés

Ces chiffres donnent le vertige, et nous les acceptons souvent avec fatalisme. Mais prenons le temps, quelques instants, d'imaginer les foules innombrables de déplacés du siècle dernier. Nous le savons bien, ce ne sont pas « seulement » des réfugiés. Ce sont des pères et des mères, des frères et des sœurs, des petits-enfants et des neveux. Ce sont des voisins et des membres à part entière de nos sociétés. Ils ont posé les fondations de nos villes et ont bien souvent franchi les frontières nationales pour servir de pont à nos cultures et à nos économies.

Beaucoup l'ont fait grâce à leurs travaux : enseigner dans les universités locales, publier les dernières découvertes scientifiques – ce sont des pionniers discrets, qui font avancer la science partout dans le monde.

En 1933, lorsque Hitler arriva au pouvoir, Albert Einstein eut la chance de se trouver aux États-Unis. Sa maison ayant été mise à sac, il comprit qu'il ne pouvait plus considérer l'Allemagne comme sa patrie. Après un bref séjour en Europe, il reprit le chemin de l'Amérique, où il intégra le nouvel *Institute for Advanced Study* de Princeton, dans le New Jersey. Point n'est besoin de comprendre les théories d'Einstein pour mesurer son immense contribution à la science.

Peu d'entre nous savent qu'au siècle dernier, des milliers de scientifiques et de chercheurs ayant fui une Europe déchirée par la guerre ont excellé dans leurs pays d'accueil, même lorsqu'ils ont été honteusement rejetés par les sociétés et les institutions de ces pays. Dans les années 1930 et 1940, aux États-Unis, le Comité d'aide d'urgence aux chercheurs étrangers déplacés (EC), un consortium d'associations de secours aux réfugiés – dont l'IIE – a aidé près de 400 chercheurs, dont une centaine de physiciens, à trouver un poste à l'université.

L'économiste Petra Moser a montré que les dépôts de brevets, aux seuls États-Unis, ont progressé de plus de 30 % dans les domaines les plus prisés par les scientifiques juifs dans les années 1930. L'effet de vague sur les générations suivantes a été d'une valeur inestimable.

Également à l'époque d'Einstein, Erwin Schrödinger avait fui les persécutions de son Autriche natale pour rejoindre le *Dublin Institute for Advanced Studies* à la fin des années 1930. Ses travaux en physique théorique lui ont valu le prix Nobel en 1933. Et Hans Bethe, autre physicien germano-américain, spécialiste de physique nucléaire et lauréat du Nobel de physique 1967, a joué un rôle clé dans l'élaboration de la bombe à hydrogène. Il fera par la suite campagne avec Einstein contre les essais nucléaires et la course aux armements.

## Des contributions exceptionnelles

Plus du tiers des prix Nobel décernés aux États-Unis dans le domaine des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STEM) ont couronné des scientifiques d'origine étrangère. Nous continuons aujourd'hui encore de célébrer les réfugiés pour les contributions qu'ils ont apportées à la science et à la société après avoir bénéficié d'une seconde chance. Sergey Brin, cofondateur de Google et actuel président d'Alphabet, la maison-mère de Google, n'avait que de 6 ans en 1979 lorsque, fuyant l'Union soviétique, sa famille a débarqué aux États-Unis.

Depuis 2002, le Fonds de secours aux chercheurs de l'IIE poursuit l'œuvre du Comité d'aide d'urgence, tendant une main aux chercheurs éprouvés par les conflits et les persécutions. La plupart d'entre eux ont été déplacés ou sont menacés d'un exil durable. Ils ont été pointés du doigt par des régimes violents du fait de leurs travaux, de leur religion, de leur origine ethnique et, de manière croissante, du soutien qu'ils apportent à des confrères chercheurs.

Entre 2007 et 2013, au plus fort du conflit iraquien, nous avons aidé des centaines de scientifiques ayant reçu des lettres anonymes menaçant leur emploi, puis leurs familles, à trouver une place dans les universités des pays voisins. De tels bouleversements paralyseraient quiconque. Pourtant, après quelques années de répit au sein de la diaspora, la plupart sont rentrés en Iraq ou ont poursuivi leurs travaux dans la région. Beaucoup aident à rebâtir les universités iraqiennes.

Nous savons, de par notre expérience, que des milliers de chercheurs ont chaque année besoin d'un abri sûr pour continuer d'exercer. Notre programme a fourni un soutien financier et des contacts indispensables à plus de 700 chercheurs de 43 pays. D'autres associations de réfugiés viennent également en aide à des milliers de chercheurs. Mais il reste difficile d'évaluer combien de scientifiques déplacés ont définitivement perdu leur emploi, sans avoir eu la chance de quitter leur pays pour poursuivre leur métier dans la sécurité.

*L'université de Mossoul, brûlée et détruite lors d'une bataille avec Daech, à Mossoul, Irak, le 10 avril 2017.*



## Ouvrir des portes

Des centaines de savants déplacés pâtissent parce que leurs publications datent d'une époque où l'on ne les mettait pas encore en ligne ou qu'ils n'ont pas pu franchir les barrières linguistiques. Sans un soutien financier immédiat – bourse d'études ou de recherche – et une porte ouverte sur l'université ou un institut de recherche, l'humble chercheur qui n'a pas la notoriété d'un Einstein n'a guère de chances de pouvoir relancer ses travaux. Les années de formation et le potentiel social perdus ont causé des dommages inestimables au progrès scientifique.

Le Fonds de secours aux chercheurs est le fruit d'une tradition quasi séculaire, au sein de l'IIE, d'aide aux étudiants et savants menacés. Il figure aujourd'hui parmi la poignée de programmes institutionnalisés apportant un soutien crucial aux universitaires en danger. Le *Council for At-Risk Academics* (CARA) a été créé en 1933 par la fine fleur de la recherche britannique après que Hitler a décidé d'expulser des centaines d'éminents universitaires allemands pour des motifs raciaux. CARA collabore étroitement avec le Réseau *Scholars at Risk* (Réseau des universitaires en danger créé en 2000), et avec l'Initiative Philipp Schwartz de la Fondation Alexander von Humboldt allemande. Le programme PAUSE du Collège de France facilite l'accueil des scientifiques en exil, et l'Académie mondiale des sciences (TWAS), un programme de l'UNESCO dont le siège est à Trieste, en Italie, soutient les scientifiques réfugiés, notamment ceux des pays en développement.

En Belgique, dans le reste de l'Union européenne, au Canada et en Jordanie, des associations et des universités viennent aussi en aide aux chercheurs réfugiés. Mais il reste encore beaucoup à faire pour que le capital intellectuel du monde puisse semer les graines de l'innovation et de la découverte pour le bien des générations futures.

**Sarah Willcox** (États-Unis) est la directrice du Fonds de secours aux chercheurs (*Scholar Rescue Fund*) de l'IIE, où elle travaille depuis 2003. Basée à New York, elle supervise les activités du Fonds, telles que partenariats, stratégie générale, sensibilisation et communication.

# Vous me demandez ce qu'est l'exil...

## Paroles de créateurs exilés qui se sont exprimés dans nos colonnes

**Edouard J. Maunick,**  
poète mauricien

*Le Courrier de l'UNESCO, 1994-3*

C'est au moment où vient la solitude que l'exil est dur. Une solitude qui a quelque chose à faire avec la mémoire de ce qui est ancré en vous d'essentiel, plus qu'avec les souvenirs ordinaires. Sinon, je ne considère pas l'exil comme une douleur, parce que ce n'est pas seulement partir de son pays pour aller ailleurs. C'est aussi marcher vers soi, c'est décider de se connaître et de s'habiter. Après avoir vécu ses propres démons et merveilles, on a besoin de savoir qui est l'Autre. Mais un impératif demeure : se connaître d'abord. Après quoi, l'exil se change en investigation. Et c'est une plongée dans la géographie intérieure de l'Autre, en se gardant surtout de jamais céder à la tentation de vouloir qu'il soit un portrait de soi, sous prétexte d'uniformiser certains détails.

**Spôjmaï Zariâb,**  
romancière afghane

*Le Courrier de l'UNESCO, 2008-2*

Vous me demandez ce qu'est l'exil... Il y a des années, dans un coin tranquille de Kaboul, j'ai lu la traduction persane d'*Un homme de Kaboul*, une nouvelle de Rabindranâth Tagore. De sa plume magique, cet écrivain indien inégalable m'a fait connaître la douleur de l'exil (...) Moi, qui étais à l'abri de la misère et qui avais connu la guerre seulement dans les livres, je me voyais à l'abri de l'exil... jusqu'à la fin de mes jours. À cette époque, j'ignorais qu'un jour, hélas, la main injuste de l'histoire ferait de chaque Afghan l'homme de Kaboul de Tagore. Que la folie de l'histoire diviserait toute une nation, dispersant les Afghans aux quatre coins du monde, loin de leurs pères, mères, enfants, sœurs et frères. Dans mon entourage, je ne connais pas une seule famille que le déchirement de l'exil ait épargnée, et qui, sans avoir lu Tagore, n'ait pas vécu l'histoire de l'homme de Kaboul et n'ait pas éprouvé sa douleur dans sa chair.

**Abderrahmane Sissako,**  
réalisateur mauritanien

*Le Courrier de l'UNESCO, 2000-10*

L'exil est toujours un handicap. Mais l'éloignement permet de voir son pays, son passé, son histoire, avec un regard un peu étranger. Quand on parle de chez soi, on hésite, on tâtonne. C'est une démarche fragile, qui à tout moment peut nous échapper. On a peut-être plus de tendresse. On choisit parfois le silence, de laisser place à l'interprétation.

**Bujor Nedelcovici,**  
écrivain, essayiste et scénariste roumain

*Le Courrier de l'UNESCO, 1996-10*

Si l'exil est une épreuve initiatique, c'est aussi une épreuve de vérité : c'est quitter des illusions, des utopies, des faux-semblants pour atteindre à une sorte de lucidité. C'est apprendre à séparer le bon grain de l'ivraie en rejetant au loin la fausse tolérance, qui autorise un semblant de paix intérieure, pour la vraie tolérance, qui exige la plongée dans l'universel (...) L'exil involontaire est devenu, pour moi, un exil volontaire à la recherche du temps perdu et d'une résurrection spirituelle. Accepter, c'est déjà revenir au moins sur soi.

**Rithy Panh,**  
réalisateur cambodgien

*Le Courrier de l'UNESCO, 2000-10*

Quand on connaît l'exil, on n'a plus réellement d'identité. Au Cambodge, en France, je suis bien partout et mal partout. Loin de tout et proche de tout. Cette distance m'intéresse. Elle permet d'avoir du recul, de voir plus loin, de distinguer la forme. Le moindre mal pour un exilé, c'est d'arriver à l'exploiter.



© B. Catalano / R. Poulain

*Sculpture de la série Les voyageurs de l'artiste français Bruno Catalano.*

**Véronique Tadjo,**  
écrivaine et peintre ivoirienne

*Le Courrier de l'UNESCO, 2008-2*

Pendant longtemps, j'ai voyagé le cœur et l'esprit tranquilles en me disant que je pouvais rentrer chez moi quand je le souhaitais. Les choses ont changé avec la crise ivoirienne. J'ai eu l'impression que la porte s'était brusquement refermée et que je me retrouvais dehors. J'avais du mal à comprendre ce qui se passait, comment on en était arrivé là. Je me suis sentie aliénée, comme s'il fallait tout reprendre à zéro. L'exil commence quand il est impossible de retourner dans le pays que vous avez quitté, quand le chemin du retour devient douloureux.



# Notre invitée



Ouided Bouchamaoui lors de la remise du prix Nobel de la paix, le 10 décembre 2015.

© ODD ANDERSEN / AFP Photo



# “ C’est la confiance qui engendre la prospérité ” Ouided Bouchamaoui

Propos recueillis par Mounir Charfi, journaliste tunisien

**Ouided Bouchamaoui, prix Nobel de la Paix en 2015, plaide pour un État fort, capable de dialoguer avec les jeunes, et pour un secteur privé qui les encourage à entreprendre. Pour la présidente de l’Union tunisienne de l’industrie, du commerce et de l’artisanat (UTICA), il ne peut y avoir de démocratie sans développement économique.**

*Vous avez joué, au nom de l’UTICA, un rôle majeur pour sortir la Tunisie de la crise politique de 2013, en organisant un « dialogue national » avec trois autres organisations. Comment s’est-il instauré ?*

Nous étions quatre organisations [le « quartet » tunisien, prix Nobel de la Paix 2015] : l’UTICA, l’Union générale tunisienne du travail (UGTT), l’Union des avocats et la Ligue tunisienne des Droits de l’homme (LTDH). À la suite de l’assassinat politique du député Mohamed Brahmi, survenu en juillet 2013, à peine six mois après celui de Chokri Bellaïd, leader du Front populaire, nous nous sommes concertés pour publier un communiqué commun appelant à l’apaisement.

Il nous a servi ensuite de base pour mettre en place une feuille de route qui, selon nous, reflétait les aspirations de la grande majorité des Tunisiens. Nous l’avons soumise aux partis politiques influents : 22 partis ont accepté de la signer. Seul, le Congrès pour la République (CPR), un des partis de la Troïka qui gouvernait à l’époque, a refusé de participer au processus. Quant au parti Ennahdha, au pouvoir lui aussi, il a fini par la signer sans les changements qu’il voulait apporter.

*Pour la première fois de l’histoire de la Tunisie, les relations entre les syndicats ouvriers et le patronat connaissent une relative entente. Le dialogue serait-il le mot d’ordre pour traiter les questions politiques et sociales ?*

En effet. Avant d’entamer le dialogue politique, il y a eu cette concertation pour une entente entre l’UTICA et l’UGTT. À l’initiative, je le précise, de l’UTICA, qui a souhaité bâtir ce premier jalon du dialogue social. Nous considérons que rien ne vaut un face-à-face pour casser le mur qui sépare les syndicats du patronat. Les entreprises ne peuvent fonctionner qu’avec leurs patrons et leurs ouvriers. Pour le bien de la productivité, le mieux, c’est d’adopter le principe du « vivre ensemble en paix », même si on est différent.

*L’UTICA a été un allié du pouvoir autoritaire. Elle est devenue après la révolution de 2011, un acteur du processus démocratique. Comment s’est opéré ce changement au sein de l’organisation ?*

En effet, l’UTICA n’était pas tout à fait indépendante dans ses prises de décision. Nous sommes appelés à composer avec le gouvernement quelle que soit sa nature. Le capital est toujours fragile. Néanmoins, certains sujets brûlants avaient été abordés avant 2011, tels que le commerce parallèle ou la fraude et la corruption. Heureusement que nous sommes aujourd’hui en démocratie, ce qui nous permet d’aborder les sujets les plus délicats avec plus de franchise et de clarté. Ce qui facilite énormément le dialogue.

*Quel est, d’après vous, le rôle que doit jouer le secteur privé pour soutenir le processus démocratique ?*

Le slogan lancé par les jeunes lors de la révolution était « La dignité et le travail ». Il est vrai qu’il n’y a pas de dignité sans travail. Notre rôle est donc d’investir pour créer de l’emploi. Et si l’on arrive à réaliser cet objectif, nous aurons résolu les problèmes économiques et sociaux du pays.

La démocratie est un grand acquis. Mais elle n’est pas suffisante pour la stabilité du pays. À quoi sert de pouvoir parler si on n’a pas de quoi manger ? Nous avons donc un rôle important à jouer pour créer de l’emploi. Mais les autorités doivent suivre.

Il y a plusieurs freins au développement. Plusieurs lois doivent être revues. La lenteur administrative décourage l’investissement. Les investisseurs étrangers ne sont pas très motivés parce qu’ils estiment que les lois ne sont pas claires ou ne sont pas appliquées. Même nous, les Tunisiens, et malgré notre bonne volonté, nous nous sentons frustrés de ne pas pouvoir agir à notre rythme parce que l’administration et les lois ne suivent pas.



**Le partenariat public-privé est reconnu comme un facteur nécessaire pour atteindre les Objectifs du développement durable (ODD) au sein des Nations Unies. Qu'en est-il de la Tunisie ?**

Le parlement tunisien a voté la loi d'organisation du partenariat public-privé (PPP). Mais telle qu'elle a été votée, cette loi a vidé ce principe de son sens sur le plan pratique. Nous œuvrons pour son amélioration. La promulgation de la loi n'a pas été suivie d'une bonne communication pour expliquer l'objectif du principe du PPP. À l'exception des secteurs stratégiques – où l'État doit être présent et où le privé ne dispose ni des moyens ni de l'autorité pour intervenir – le secteur privé doit participer activement aux investissements, surtout dans les régions intérieures pour développer l'économie et surtout encourager les jeunes à entreprendre. Et je profite de cette occasion pour lancer un appel aux jeunes : on peut commencer petit, on grandira par la suite.

**Préconisez-vous des solutions radicales pour sortir la Tunisie de sa crise économique actuelle ? Quel serait le rôle de l'UTICA dans ce processus ?**

Il n'y a pas de solutions miracle. L'avantage pour la Tunisie, c'est que les maux de l'économie sont connus et bien définis par tous. L'urgence en premier lieu, c'est d'appliquer la loi.

Il faut trouver une solution au commerce parallèle et à l'économie informelle, qui sont en train de nuire à notre économie. Nous avons besoin de mieux contrôler nos frontières et d'inciter sérieusement les jeunes au travail organisé. Il faut également convaincre la population que payer ses impôts est un acte citoyen. Il faut, enfin, que l'administration tunisienne, qui a joué auparavant convenablement son rôle, retrouve son image d'antan, pour qu'on renouvelle notre confiance en elle.

Il y a aujourd'hui des freins dont nous sommes tous conscients. Il faut avoir la volonté politique pour s'en défaire afin de rétablir la confiance entre tous les intervenants, condition nécessaire pour tout développement. Certes, nous sommes passés de la dictature à la démocratie. Mais cela ne signifie pas l'absence de l'État. Un minimum d'ordre est nécessaire, ne serait-ce que pour faire appliquer la loi. Nous ne voulons plus d'un État autoritaire, mais réclamons un État fort. Et l'État tire sa force de l'application de la loi. L'autorité de la loi donne de la rigueur et la rigueur entraîne la confiance. Et c'est la confiance qui engendre l'investissement et la prospérité.

**Le terrorisme et le recrutement des jeunes par Internet constituent l'un des grands défis de notre temps. En 2015, le « quartet » tunisien a lancé un appel de la tribune du Nobel pour lutter contre ce fléau. Quelles solutions préconise-t-il ?**

Je crois que nous n'avons pas encore abordé les problèmes des jeunes d'une manière pragmatique. En Tunisie, six ans après la révolution, les jeunes n'ont encore rien vu de concret en réponse à leurs revendications. Ils n'ont ni travail, ni loisir, ni un cadre adéquat pour s'épanouir, ni activités culturelles ou sportives. En revanche, ils ont un accès facile à Internet. Faute de travail et faute d'écoute, ils deviennent des proies faciles à recruter, surtout lorsqu'on leur promet le paradis et beaucoup d'argent.

Nous n'avons pas encore pris suffisamment conscience de la gravité de ce fléau, surtout à l'intérieur du pays. N'oublions pas que le terrorisme est étroitement lié à la contrebande, c'est-à-dire, dans le secteur informel, là où ces jeunes trouvent de l'emploi. Il y a toute une pédagogie à mettre en place par le gouvernement pour dialoguer avec eux, leur apprendre le sens de la citoyenneté et leur expliquer que l'État ne peut pas, à lui seul, résoudre tous les problèmes. Pour créer de l'emploi, celui-ci doit assurer la sécurité, la stabilité politique et la stabilité de la législation pour encourager l'entrepreneuriat et l'investissement étranger.



**Les patrons sont communément appelés « hommes d'affaires ». Ils ont, depuis 2011, une femme à leur tête. Une première ! Comment cette situation est-elle perçue ?**

Cela n'a jamais gêné personne. Étant moi-même chef d'entreprise, je ne suis pas étrangère à la famille des patrons. De plus, personne ne pense qu'avec une femme à sa présidence, l'UTICA risque de perdre de son autorité ou d'affaiblir son rôle. Il est vrai que j'étais la seule femme au bureau exécutif et que j'ai été élue d'une manière démocratique et transparente avec un score qui dépassait de très loin celui des autres candidats.



© Zied Ben Romdhane

*Photo de la série West of Life (2015)  
du photographe tunisien  
Zied Ben Romdhane.*

Je pense que le choix a été fait sur la base de critères objectifs, tels que le programme, le charisme, le sens du leadership et du management. Franchement, je ne me suis jamais sentie mal à l'aise en tant que femme à ce poste.

***Les pressions politiques et syndicales  
présent-elles sur votre vie privée ?***

Lorsqu'on devient un personnage public, on n'a plus de vie privée comme avant. C'est un choix que je dois assumer. Je travaille bénévolement pour le bien de mon pays et de l'organisation. Je suis prête à subir toutes sortes de pressions ou de critiques, tant que cela ne dépasse pas mon statut officiel et professionnel.

Ce qui est regrettable, c'est l'ingérence dans ma vie privée. Certaines personnes mélangent tout, malheureusement. Mais je fais la part des choses. Je réponds sereinement à toutes les critiques objectives concernant mes activités professionnelles et politiques selon mes convictions. Quant aux remarques désobligeantes qui touchent à ma vie privée, je les ignore.

Mon père a bâti une famille et des entreprises avec labeur et conscience. Il m'a appris le sens de la responsabilité, ce qui me permet de gérer ma vie personnelle et professionnelle avec la sérénité nécessaire.

Première femme élue à la tête de l'UTICA, **Ouided Bouchamaoui** a notamment été désignée « Meilleure femme d'affaires du monde arabe » par le Partenariat de Deauville issu du G8, en 2013. Elle a reçu, en 2014, le prix *Business for Peace Award*, attribué par l'*Oslo Business for Peace Summit and Award*, et en 2015, l'Égide d'or accordé par l'Organisation arabe pour la responsabilité civile.



# Actualités



*Elina, détail de la photographie de la sculpture en sel et eau, 300 cm de diamètre, projet-Elina 2013-2015, Bolivie.*

© Guillaume Barth ([www.guillaumebarth.com](http://www.guillaumebarth.com))



# Un Palais de cristal pour une épave

Propos recueillis par  
**Katerina Markelova et Xiaorong Chen**

Alors que la Chine fête le 30<sup>e</sup> anniversaire de la découverte du *Nanhai n°1*, les visiteurs de cette épave du XIII<sup>e</sup> siècle assistent au travail des archéologues, dans un aquarium spécialement conçu pour l'accueillir. Pour réaliser ce renflouement « d'un seul tenant », il a fallu attendre vingt ans avant d'extraire l'épave de l'eau, puis six ans avant d'entamer les fouilles et six autres jusqu'à leur achèvement en 2018. À quoi s'ajouteront vingt à trente ans de travaux de conservation de la coque. Jiang Bo, directeur à l'Institut d'archéologie sous-marine (Chine), revient sur cette prouesse archéologique sans précédent.

En novembre 2017, le Centre national chinois du patrimoine culturel subaquatique et l'UNESCO organisent une conférence internationale intitulée « Découverte et étude de l'épave du *Nanhai n°1* », dans le district de Yangjiang (province de Guangdong).



© Guangdong Maritime Silk Road Museum

**Le Nanhai n°1 est l'une des plus vieilles et des plus grandes épaves de navire jamais retrouvées en Chine. Quand et comment a-t-elle été découverte ?**

C'est une équipe sino-britannique, fruit d'une collaboration entre le Bureau de renflouement du Guangzhou et la société *Maritime Exploration & Recoveries*, qui l'a découverte en 1987. Elle était à la recherche du *Rimsburge*, un navire de la Compagnie néerlandaise des Indes orientales, qu'elle n'a pas trouvé. À la place, elle est tombée sur un navire marchand chinois qui avait sombré au XIII<sup>e</sup> siècle, enfoui à 23 m de profondeur.

**La mission conjointe a tenté de récupérer des objets sur l'épave. Elle y est parvenue ?**

Les plongeurs ont réussi à remonter quelques objets, mais, ce faisant, ils ont entièrement détruit l'arrière du navire. Par bonheur, l'épave a échappé aux tentatives sérieuses de pillage, étant située à portée de vue de la côte.

*Vaisselle du XIII<sup>e</sup> siècle faisant partie de la cargaison du Nanhai n°1.*

**« Nanhai » signifie Mer de Chine méridionale, mais que veut dire le « 1 » ?**

C'est l'usage en archéologie marine. On indique d'abord le lieu, puis l'ordre dans lequel les épaves ont été découvertes.

**Sait-on pourquoi le Nanhai n°1 a sombré si tôt après avoir levé l'ancre ?**

Le scénario le plus probable est que le navire était trop chargé. Ou qu'il a été victime d'une tempête.

**Combien pesait sa cargaison ?**

Le *Nanhai n°1* avait été conçu pour une charge d'environ 200 tonnes. Selon certaines estimations, il aurait contenu une centaine de milliers d'objets, d'une incroyable richesse : outre 13 000 porcelaines provenant de cinq fours prestigieux de l'époque, les fouilles ont jusqu'à présent produit 151 objets en or, 124 en argent et 170 en cuivre, ainsi que 17 000 pièces de monnaie en cuivre. Ce que nous avons trouvé dépasse toutes nos espérances.

***Vingt ans après sa découverte, le navire a été intégralement sorti de l'eau, ce qui en fait le premier renflouement d'une épave « d'un seul tenant ».***

Le 21 décembre 2007, après neuf mois de préparation, l'épave a été soulevée et transportée jusqu'au Musée de la route maritime de la soie de Guangdong, qui a été spécialement conçu pour l'accueillir. L'administration d'État chargée du patrimoine culturel et le ministère des Transports ont construit ensemble un immense caisson étanche de 5 500 tonnes capable de contenir l'épave, qui mesure 35,7 × 14,4 × 7,2 mètres. Ce caisson a été immergé de façon à recouvrir entièrement le navire et a été enfoncé dans le sol. On a ensuite creusé la vase tout autour et inséré un plancher afin de lever l'épave jusqu'à la surface. L'opération a coûté 20 millions de dollars.

Le levage du *Nanhai n°1* est considéré comme le premier renflouement mondial d'un bateau entier. Il faut pourtant reconnaître qu'il y a d'autres exemples : deux navires de guerre, le *Vasa*, en Suède et la *Mary Rose*, au Royaume-Uni, ont été renfloués de la même façon. Mais la Chine est le premier pays à avoir imaginé un caisson qui protège parfaitement l'épave.

Bien que l'opération ait été menée de bout en bout par les Chinois, nous avons eu besoin de conseils pour les fouilles. Avant de les entamer, en 2013, nous avons fait des essais avec le secours de chercheurs japonais, afin de décider de la meilleure façon de procéder.

***Depuis le début des fouilles en 2013, qu'avez-vous trouvé de plus intéressant ?***

Comme il était enseveli sous la vase, le navire était bien conservé, et nous avons la possibilité, exceptionnelle, de mener les fouilles dans les règles de l'art. Nous récupérons bien plus d'informations que si nous travaillions au fond de l'eau.

© Guangdong Maritime Silk Road Museum



“ *Nanhai n°1* est conservé dans un gigantesque aquarium reproduisant à l'identique les conditions du milieu où l'épave a été découverte. ”

Nous avons obtenu des preuves archéologiques indéniables sur la manière dont on emballait les objets, ainsi que le type de nourriture consommée sur le navire. Nous avons trouvé des effets personnels, comme des laques délicats et de la poterie, des colliers en or et une ceinture de style moyen-oriental. Ce qui indique qu'il y avait sans doute aussi des étrangers à bord, peut-être indiens ou arabes. Nous avons aussi retrouvé les os de trois individus.

***Sait-on quelle était la destination de ce navire marchand ?***

On a retrouvé des céramiques chinoises dans l'océan Indien, en Inde, en Perse et au Moyen-Orient. Le navire se dirigeait probablement vers l'une de ces destinations. Le commerce maritime empruntait à l'époque des itinéraires compliqués, avec de nombreuses escales. Il a aussi pu faire route vers Singapour, l'Asie du Sud-Est ou la côte orientale de l'Afrique. Il est presque certain qu'il se dirigeait vers l'océan Indien.



**On connaît mal les techniques de construction navale utilisées en Chine et dans le reste du monde il y a 800 ans. Que sait-on de plus aujourd'hui ?**

Le navire a été construit vers 1216, sous la dynastie des Song du Sud. Ce qui est certain, c'est que ce type de navire, appelé *fuchuan*, a été construit dans la province de Fujian : « fu » signifie « de Fujian », et « chuan » signifie « bateau ». Un *fuchuan* se caractérise avant tout par sa technique des cloisons étanches, qui a été inscrite en 2010 sur la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente de l'UNESCO.

**La découverte de ce navire marque-t-elle le tout début de l'archéologie sous-marine chinoise ?**

Sans aucun doute. Il y a 30 ans, le processus d'investigation devait essentiellement à l'enthousiasme d'une poignée d'individus et de mécènes. Le département d'archéologie sous-marine du Musée national d'histoire de Chine a été créé en 1987 à la suite de cette découverte, et sa première mission a été de soutenir les travaux d'exploration.

*Le Musée de la route maritime de la soie de Guangdong se compose de cinq bâtiments ovales, dont l'un, en verre, le « Palais de cristal », abrite le Nanhai n°1.*

Il a pu s'appuyer sur les données de localisation précises fournies en 1989 par le musée (devenu le Musée national de Chine) et l'Institut japonais de recherche en archéologie sous-marine, grâce aux dons d'un commerçant de Hong Kong, Chen Laifa.

Trois missions d'investigation du *Nanhai n°1* ont été conduites par le Pr Zhang Wei, un des premiers archéologues sous-marins chinois. Les conditions sur site étaient très périlleuses, en raison de la faible visibilité et des forts courants marins. Les archéologues ont compris que la meilleure des options, même si elle était très coûteuse, était de sortir le navire de l'eau.

Le Centre pour la protection des vestiges culturels nationaux a été créé en 2009 par l'Académie chinoise pour le patrimoine culturel. En 2014, le gouvernement l'a réuni avec le département d'archéologie sous-marine du Musée national de Chine, pour former le Centre national chinois du patrimoine culturel subaquatique.

Le but était d'évaluer l'état réel des vestiges sous-marins de la Chine et de jouer un rôle primordial dans leur protection.

**Qu'y a-t-il d'exceptionnel dans les fouilles du Nanhai n°1 ?**

Maintenant que le navire se trouve à l'intérieur du musée, les archéologues, conservateurs, restaurateurs, spécialistes de la cartographie numérique et des systèmes d'enregistrement numérique, travaillent tous en équipe au quotidien, ce qui est très inhabituel. Nous menons une réflexion commune concernant la présentation du produit des fouilles. Si on met au jour un colis, l'archéologue voudra aussitôt l'ouvrir, alors que le muséologue n'y touchera pas. C'est pourquoi nous travaillons en constante concertation.

**Le Musée de la route maritime de la soie de Guangdong est le seul musée asiatique disposant d'une vitrine subaquatique de cette importance. Pouvez-vous le décrire ?**

Le musée, qui a coûté 20 millions de dollars, a été édifié sur l'île de Hailing, non loin de Yangjiang, dans la province de Guangdong. Il se compose de cinq bâtiments ovales, dont l'un, en verre, le « Palais de cristal », abrite le *Nanhai n°1*. Celui-ci est conservé dans un gigantesque aquarium reproduisant à l'identique les conditions – qualité de l'eau, température, environnement – du milieu où l'épave a été découverte. Les visiteurs assistent en direct aux travaux de fouille en cours sur le site. Ils peuvent ensuite monter à l'étage supérieur et s'installer sous une simulation de ciel étoilé, comme s'ils se trouvaient de nuit à bord du navire.

L'île de Hailing, qui était autrefois isolée, est devenue l'une des dix îles de Chine les plus fréquentées par les touristes. Le musée, son seul bâtiment récent, a attiré plus de 300 000 visiteurs en 2016. La population locale bénéficie largement de cette manne touristique.

“ Le levage du *Nanhai n°1* est considéré comme le premier renflouement mondial d’un bateau entier. ”

**Comment voyez-vous l’avenir du *Nanhai n°1* ?**

Les fouilles doivent s’achever en 2018. L’étape suivante sera la conservation de la coque du navire, qui se trouve toujours dans le caisson utilisé pour le sortir de l’eau. Nous maintenons l’eau dans ce caisson à son niveau d’origine. Un système d’aspersion nous aide aussi à entretenir l’humidité dans sa partie supérieure, afin d’éviter les fissures. L’épave et sa cargaison seront dessalées et déshydratées au cours des 20 à 30 prochaines années. Les opinions divergent sur la manière de préserver l’épave. Certains ont suggéré d’exposer le navire en pièces détachées. Mais, en ce cas, on ne pourra jamais le reconstituer. D’autres sont favorables à sa conservation d’un seul tenant, comme le *Vasa* en Suède.

Plusieurs expositions sont prévues en Chine et à l’étranger pour sensibiliser le public à la valeur historique de l’épave.

**Jiang Bo** est directeur de l’Institut d’archéologie sous-marine du Centre national du patrimoine culturel subaquatique (Chine). Auteur de plusieurs ouvrages, il a été récompensé en Chine et à l’étranger. En mai 2017, il a donné une conférence à l’UNESCO sur le thème : « L’épave du *Nanhai n°1* et l’archéologie subaquatique en Chine ».

Les visiteurs assistent en direct aux travaux de fouille sur l’épave *Nanhai n°1*.



© Sun Jian



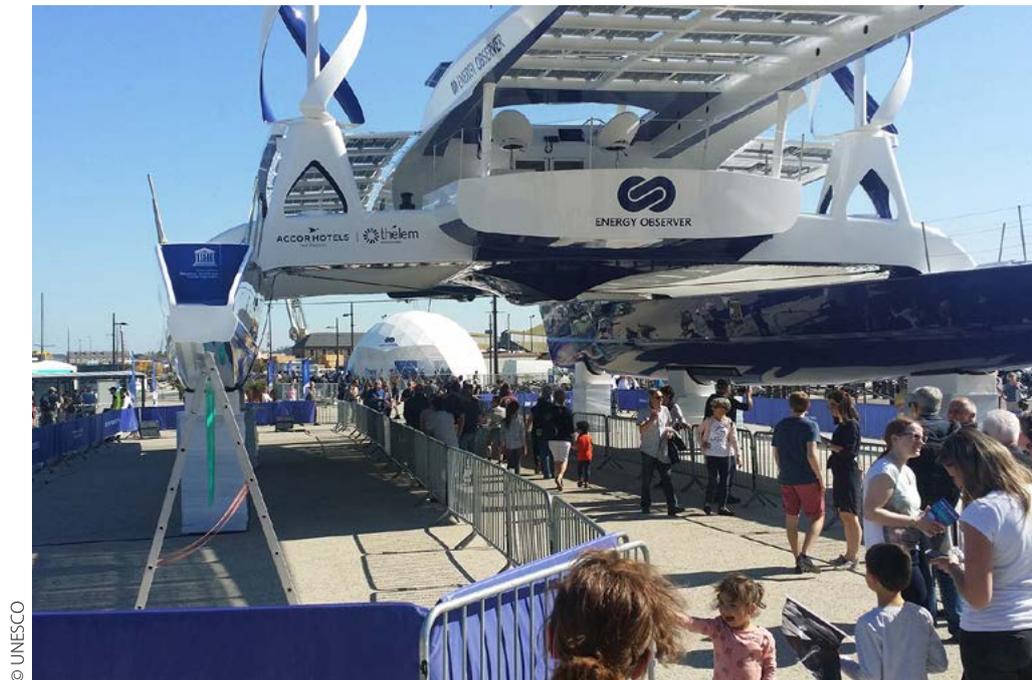
# Le tour du monde du premier bateau écologique

par Virginie Jourdan

Parti de France le 26 juin 2017, le premier bateau propulsé à l'hydrogène et aux énergies renouvelables, l'*Energy Observer* va parcourir les océans pendant six ans. Un tour du monde, en partenariat avec l'UNESCO, en 101 escales dans 50 pays pour sensibiliser les populations et les collectivités locales aux enjeux de la transition énergétique et du développement durable.

Naviguer sans émettre ni gaz à effet de serre ni particules fines, en utilisant des énergies renouvelables : c'est le pari d'*Energy Observer*, le premier bateau français autonome en énergie. Parti du port de Saint-Malo, en France, le 26 juin 2017, sans une goutte d'énergie fossile à bord, il entame un tour du monde qui durera jusqu'en 2022.

Objectif : tester grandeur nature l'efficacité des énergies solaires et éoliennes, ainsi que la production d'hydrogène à partir d'eau de mer. Mais au-delà de la prouesse technique, Victorien Erussard, l'un des initiateurs du projet, officier de la marine marchande française, et son équipe, veulent rencontrer des créateurs de solutions technologiques innovantes pour « *montrer qu'il existe une voie énergétique propre et durable* ».



© UNESCO

*Présentation au public d'Energy Observer, avant sa mise à l'eau à Saint-Malo (France), en avril 2017. Un projet innovant, en partenariat avec l'UNESCO.*

Car, pour eux, face au réchauffement climatique et aux défis démographiques et environnementaux du XXI<sup>e</sup> siècle, l'heure n'est plus au constat mais à l'action. Comment allons-nous nous déplacer, nous nourrir, construire nos maisons, travailler ou nous informer : toutes ces questions doivent être aujourd'hui repensées. « *Des solutions innovantes sont développées partout dans le monde. Cette expédition est l'occasion de lever une communauté au-delà des frontières en valorisant et connectant ses solutions entre elles* », poursuit Jérôme Delafosse, le chef de l'expédition, scaphandrier professionnel et réalisateur de documentaires sur la nature et la biodiversité.

## Le voilier le plus rapide

L'aventure démarre en 2013 lorsque le navigateur Frédéric Dahirel récupère l'un des voiliers les plus rapides de l'histoire de la course au large. En effet, en 1984, celui-ci franchit pour la première fois la barre symbolique des 500 milles en 24 heures. Et en 1994, il permet à sir Peter Blake, grand navigateur néo-zélandais, qui s'était retiré de la course pour se consacrer à des explorations environnementales, d'établir le record du tour du monde.

Le rêve de Frédéric Dahirel ? En faire le premier navire français propulsé à l'électricité d'origine éolienne. Tout un symbole.

En 2015, son compagnon de voile, Victorien Erussard le rejoint. Puis, la rencontre avec le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives et le Laboratoire d'innovation pour les technologies des énergies nouvelles et les nanomatériaux (CEA-Liten), situés en France, donne une nouvelle orientation au projet. Plus technologique, c'est la piste de l'hydrogène, comme source d'énergie, qui est explorée.

## Un laboratoire flottant

Pour préparer le bateau, deux ans de travaux sont nécessaires. Deux moteurs électriques viennent remplacer le grand-voile et son foc. Deux éoliennes et des panneaux solaires sont installés sur ses flancs. Au centre, une voile de traction de 20 mètres de large peut être déployée. Deux hydrogénérateurs sont alors actionnés sous la coque. Équipés de turbines, ces derniers profitent de la force hydraulique générée par la navigation et produisent de l'électricité. De quoi répondre aux besoins du moteur, de la vie à bord et aux appareils de guidage et de télécommunications du bateau. Un laboratoire en forme d'éloge à la lenteur : le bateau avance à 8 ou 10 nœuds au lieu des 30 nœuds lorsqu'il était destiné à la course.

## L'hydrogène : une solution d'avenir

La seconde innovation réside dans la production d'hydrogène sans émission de CO<sub>2</sub>. En France, ce gaz est considéré comme une solution d'avenir pour assurer le stockage de l'électricité verte d'origine éolienne et solaire. Introuvable à l'état pur, il faut le produire. Les chercheurs d'Energy Observer ont opté pour une solution écologique : l'eau de mer. « *Aujourd'hui, 95 % de l'hydrogène utilisé dans le monde est fabriqué à partir d'énergie fossile, comme le gaz naturel. C'est très polluant. Nous voulons montrer que l'hydrogène peut être produit de manière "décarbonnée"* », explique Nicolas Degorce, ingénieur naval qui a participé à la conception du bateau.

Pour créer cette chaîne de production capable de résister aux conditions extrêmes de la navigation, près de 30 chercheurs du CEA-Liten ont planché pendant deux ans. Ils ont été épaulés par des ingénieurs, des experts spécialisés dans les transports, des architectes navals et les nouvelles technologies, mais aussi par des entreprises privées. « *Une vingtaine de prototypes a été mise à disposition. C'est une occasion formidable de les sortir des laboratoires pour les étudier et les tester* », ajoute Nicolas Degorce.

Energy Observer, le premier bateau-laboratoire propulsé à l'hydrogène et aux énergies renouvelables, a pris le large le 26 juin 2017.

Dans les cales et sur le pont, 700 capteurs électroniques enregistrent en temps réel le comportement des pièces du puzzle énergétique : éolienne, solaire, hydroélectricité, production d'hydrogène. Avec ces données, les chercheurs tenteront d'en améliorer les performances. Conçu comme un réseau intelligent (*Smart grid*), ce système combiné d'énergies renouvelables pourrait un jour être utilisé dans les maisons, les usines ou sur les cargos. Il pourrait aussi permettre de lutter contre l'exclusion énergétique des 1,2 milliard de personnes qui vivent encore sans accès à l'électricité dans le monde.



© Jérémy Bidon / Energy Observer



## Un bateau média pour la planète

Un pari pour l'avenir qui ne s'arrête pas à la seule prouesse technologique. Grâce à *Energy Observer*, les marins veulent aussi sensibiliser le grand public à la préservation de la biodiversité et aux enjeux immédiats du réchauffement climatique. « *Je suis confronté à l'impact de l'activité de l'homme sur la planète depuis 20 ans. Cette expédition est une occasion de montrer la réalité et de rassembler toutes les initiatives positives à travers le monde* », affirme Jérôme Delafosse. Son ambition ? Faire d'*Energy Observer* un véritable média pour la planète : « *Nous voulons faire rêver le public pour le sensibiliser, lui faire découvrir le monde tel qu'il ne l'a jamais vu.* »



Itinéraire d'*Energy Observer*, 2017-2023, au départ de Saint-Malo, France.

© Energy Observer



Au gré du voyage, une série de huit documentaires sera réalisée pour une chaîne française. Des contenus en 3D et en réalité virtuelle seront également créés, puis diffusés sur Internet ou dans les ports où ils feront escale : notamment, des immersions au cœur d'*Energy Observer* mais aussi des plongées au milieu des cachalots pour mieux connaître leur manière de communiquer entre eux. Avec peut-être un jour la possibilité de montrer tous ces contenus dans les écoles à travers le monde.

L'odyssée promet d'être riche. Au gré de 101 escales dans 50 pays, l'équipage va parcourir des îles qui cherchent l'autonomie énergétique comme celle de El Hierro, dans les Canaries en Espagne, ou des cités exemplaires à l'image de San Francisco qui veut devenir une ville zéro déchets. Une vingtaine d'étapes est planifiée dans des sites du patrimoine mondial et des réserves de biosphère de l'UNESCO d'ici 2022, comme les vasières de la mer des Wadden, aux Pays-Bas, ou l'île de Socotra, au Yémen, qui héberge une biodiversité et quelque 700 espèces uniques au monde. « *Nous allons filmer les requins de l'île Cocos au large du Costa Rica, la mer blanche au Nord de la Russie, tous ces trésors peu connus mais qui sont impactés par l'activité de l'homme. Cette expédition est une formidable occasion d'en savoir plus sur notre planète, s'enthousiasme Jérôme Delafosse. « Nous voulons partager ce savoir grâce aux médias digitaux et aux rencontres que nous organiserons dans les grands ports du monde.* »

Journaliste indépendante, **Virginie Jourdan** vit à Rennes, en France. Après avoir longtemps suivi des dossiers relatifs à l'agriculture biologique pour un magazine spécialisé, elle traite dorénavant de sujets en lien avec la révolution numérique et la transition écologique pour des magazines nationaux et régionaux.

# Des câbles sous-marins pour sauver des vies

par Bruce Howe et Kate Panayotou

Imaginez des capteurs environnementaux espacés tous les 60 kilomètres sur le plancher océanique fournissant des données nécessaires à la compréhension des menaces naturelles telles que les tsunamis et les changements climatiques. Avec les câbles SMART, un réseau de données utiles en temps réel pour l'atténuation des effets des catastrophes pourrait bientôt devenir une réalité.

Cet article du *Courier de l'UNESCO* s'inscrit dans le cadre de la deuxième Journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis, célébrée le 5 novembre.

Plus d'un million de kilomètres de câbles sous-marins forment l'épine dorsale de l'infrastructure de télécommunications mondiale nécessaire au commerce, aux finances, aux réseaux sociaux, au divertissement, à l'expression politique et à la science, et sur laquelle repose Internet. La fiabilité de cette infrastructure est si importante que toutes les économies nationales sont affectées si des problèmes surviennent.

Ces mêmes câbles sous-marins pourraient servir à recueillir des données portant sur les eaux profondes et le plancher océanique, et apporter ainsi des informations relatives à diverses questions environnementales. Nos océans et notre climat sont, en effet, affectés par des changements mondiaux, notamment le réchauffement, l'acidification et la montée du niveau de la mer, qui concernent chacun d'entre nous, aujourd'hui et demain.

Un système de télécommunications standard comprend un câble électro-optique placé sur le plancher océanique, équipé de répéteurs optiques tous les 60 kilomètres environ. En ajoutant des capteurs environnementaux aux répéteurs, nous pourrions avoir accès en temps réel à un réseau mondial de données utiles à la gestion des menaces environnementales et à l'atténuation des catastrophes.

Des systèmes d'alerte aux tsunamis pourraient sauver des vies et se révéler inestimables, en particulier dans les pays en développement où la couverture complète de toutes les zones de subduction n'est pas viable. Puisque les ondes de tsunami arrivent souvent en moins de trente minutes après les tremblements de terre en mer, chaque minute compte.

Pour concrétiser ce concept, le groupe d'action mixte UIT/OMM/COI-UNESCO, créé en 2012, et composé de trois organismes des Nations Unies (l'Union internationale des télécommunications, l'Organisation météorologique mondiale et la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO), travaille à l'intégration de capteurs de surveillance environnementale aux réseaux de câbles sous-marins transocéaniques.

## Une initiative internationale

Cette initiative, baptisée Câbles SMART (*Scientific Monitoring And Reliable Telecommunications - Surveillance scientifique et télécommunications fiables*), vise à exploiter le vaste réseau de câbles sous-marins déjà installés, en les transformant en « câbles verts », respectueux de l'environnement.

Il s'agit, là, d'un effort international au sens réel du terme : le groupe d'action mixte est en effet constitué d'experts (dont beaucoup sont bénévoles) de plusieurs dizaines de pays et de 80 organisations scientifiques, gestionnaires de systèmes d'observations, industries, agences gouvernementales et sponsors.





## Un consensus croissant

Il appelle le secteur privé, les gouvernements, les scientifiques, les fondations philanthropiques et le grand public utilisant Internet à prendre conscience de ce besoin et de cette opportunité extraordinaire, et à prendre des mesures concertées pour transformer ce réseau en réalité pour l'humanité.

L'accès au plancher océanique et aux eaux profondes nécessaire à l'installation des câbles SMART est détenu par le secteur privé des télécommunications. Mais en traversant le plancher océanique mondial, ils franchissent également plusieurs frontières nationales, ce qui entraîne des complications juridiques, techniques et financières.

C'est pourquoi il est nécessaire d'établir des partenariats inédits afin de concrétiser le projet de câbles SMART. L'engagement des acteurs du secteur privé, parmi lesquels les fournisseurs d'accès à Internet qui investissent depuis peu dans les câbles sous-marins, pourrait permettre de régler directement les questions financières et juridiques ainsi que le problème des autorisations.

L'organisation d'une série de réunions et d'ateliers rassemblant des scientifiques issus des milieux universitaires et gouvernementaux ainsi que des acteurs du secteur des télécommunications a permis de forger un consensus croissant sur la nécessité d'aplanir les obstacles auxquels font face les systèmes SMART. Les besoins scientifiques et sociétaux sont en cours de documentation, tandis que la faisabilité technique et le cadre légal s'inscrivant dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer sont déjà en place.

Seule une fraction de ces câbles de télécommunications sert actuellement à la science. Il existe déjà des systèmes d'observation environnementale des océans, détenus et exploités par des établissements d'enseignement et des organismes gouvernementaux, qui sont utilisés sur de courtes distances à des fins de recherche.

*Chargement d'un répéteur optique (dans la nacelle en bois) sur le pont du navire câblé Pierre de Fermat, appartenant à Orange Marine, France.*

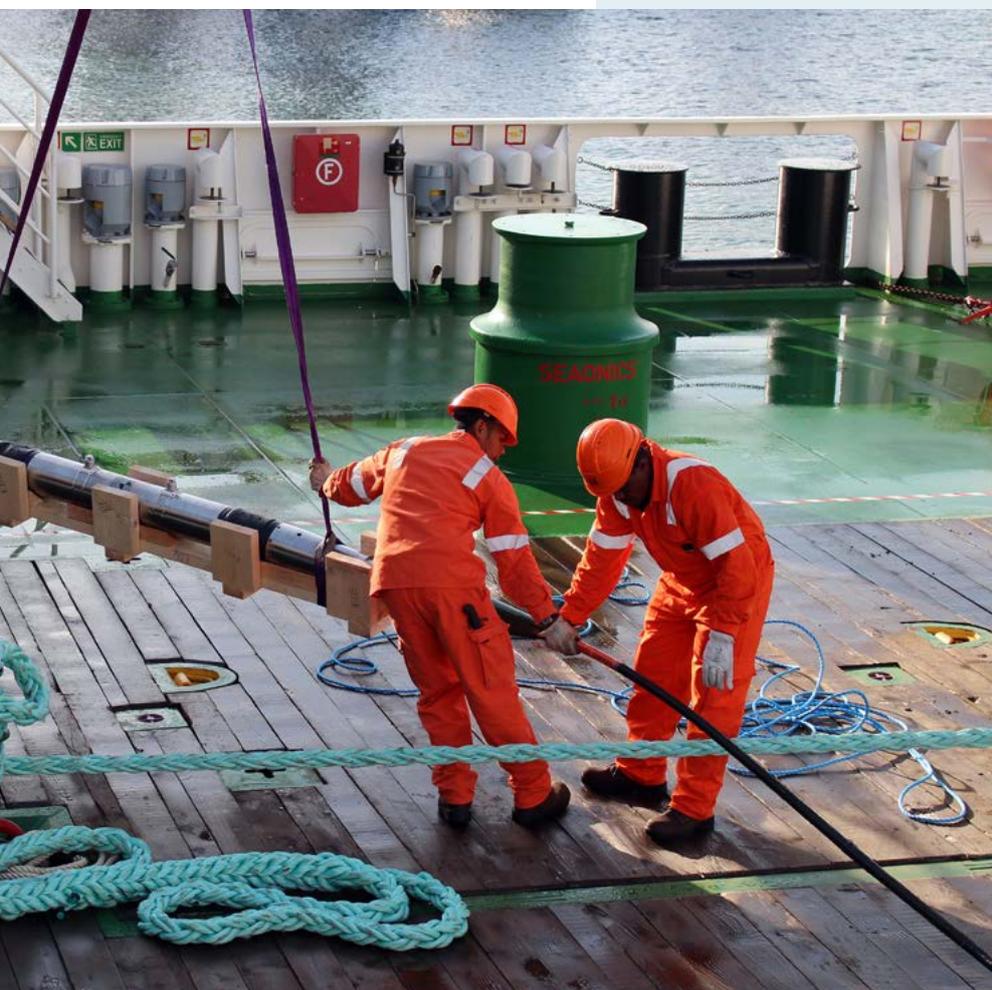
Un concept de système de démonstration en milieu aquatique a été présenté pour témoigner de la faisabilité du déploiement et de l'exploitation à moyen terme de l'approche SMART et en démontrer l'efficacité et la fonctionnalité. Un système pilote reliant plusieurs îles a été proposé dans le Pacifique Sud.

Les progrès technologiques ont permis d'intégrer des capteurs simples aux répéteurs des câbles de télécommunications sous-marins à des intervalles de 50 à 70 kilomètres, pour un coût bien inférieur à celui de l'installation d'un nouveau réseau de câbles. Installer un capteur coûte environ 200 000 dollars. Un réseau modeste tel que celui proposé dans le projet pilote devrait donc coûter moins de dix millions de dollars et avoir une durée de vie de 25 ans.

Aucun réseau de télécommunications prenant en compte l'océan n'est en place actuellement. Les données relatives aux eaux profondes en provenance des câbles SMART pourraient combler une lacune majeure dans nos connaissances. Le moment est venu de préparer un avenir qui mise sur les réseaux SMART.

**Bruce Howe** (États-Unis) développe une infrastructure réseau composée de capteurs d'observation des océans, notamment des réseaux de câbles. Il est actuellement président de l'initiative Câbles SMART du groupe mixte et professeur à l'université de Hawaï, département Technologies des océans et ressources.

**Kate Panayotou** (Australie) est une spécialiste de l'environnement de premier plan, forte de 17 ans d'expérience dans les domaines côtier, marin, estuarien et environnemental ainsi qu'en matière d'engagement des parties prenantes. Elle travaille dans le secteur des câbles sous-marins depuis plus de dix ans.



© Bertrand Clesca / Xtera



# L'UNESCO attribue cinq prix d'alphabétisation

News



© UNESCO / AdulTiCoProgram

Une diplômée du AdulTiCo, Colombie.

Lors d'une cérémonie de commémoration de la Journée internationale de l'alphabétisation, le 8 septembre, la Directrice générale Irina Bokova, sur les recommandations d'un jury international, a décerné les cinq prix internationaux d'alphabétisation de l'UNESCO.

Le thème retenu cette année était « L'alphabétisation dans un monde numérique ». Parties prenantes et décideurs du monde entier se sont réunis pour examiner l'intérêt des technologies numériques dans la lutte contre l'analphabétisme et évaluer les compétences nécessaires aux sociétés d'aujourd'hui.

L'un des deux lauréats du Prix d'alphabétisation UNESCO-Roi Sejong – dédié à l'éducation et à la formation dans la langue maternelle et parrainé par la République de Corée – est le Centre d'études sur l'apprentissage et de la performance (CEAP) basé à l'université Concordia (Canada). Le prix revient à son projet d'« Application des technologies éducatives à l'acquisition des compétences scolaires fondamentales en Afrique subsaharienne », qui conçoit et distribue gratuitement des ressources dans le monde entier.

Le Centre élabore des outils et des stratégies à destination de l'éducation (de la prématernelle au secondaire et postsecondaire), des services sanitaires et sociaux, et du secteur communautaire et des ONG, l'objectif étant d'aider ceux qui ont de la difficulté à réaliser leur potentiel personnel, scolaire et professionnel.

Le deuxième Prix UNESCO-Roi Sejong a été attribué à *We Love Reading* (Jordanie), programme communautaire en ligne qui enseigne aux parents la lecture à haute voix, recrute des bénévoles pour lire aux enfants dans les espaces publics et fournit des matériels adaptés à leur âge sous forme de bibliothèque numérique. C'est en travaillant aux États-Unis dans une bibliothèque publique que sa fondatrice, Rana Dajani, a compris qu'il était urgent d'équiper la Jordanie, et même d'implanter « une bibliothèque dans chaque quartier ». Un des programmes, mis en œuvre dans le camp de réfugiés syriens de Za'atari, dans le nord du pays, forme des bénévoles à la lecture d'histoires aux enfants.

Parrainé par le gouvernement de la République populaire de Chine, le Prix UNESCO-Confucius d'alphabétisation distingue les actions entreprises en faveur des populations rurales et de la jeunesse déscolarisée, notamment des filles et des femmes.

Ont été couronnés cette année : le programme AdulTiCo du Secrétariat aux technologies de l'information et de la communication de la ville d'Armenia (Colombie), qui enseigne les compétences numériques aux personnes âgées ; *The Citizens Foundation* (Pakistan), pour son Programme Aagahi d'alphabétisation des adultes, qui évalue les besoins en éducation numérique et fournit des services de formation aux femmes et aux filles déscolarisées ; et le *Fundza Literacy Trust* (Afrique du Sud), association à but non lucratif qui s'efforce de relever le niveau d'alphabétisme des adolescents et des jeunes adultes.

AdulTiCo a aidé des milliers de personnes âgées d'Armenia (Colombie) à acquérir des compétences qui les relient au monde moderne. « Surmonter notre ignorance des nouvelles technologies a facilité les choses pour beaucoup d'entre nous, notamment pour garder le contact avec les nôtres à l'étranger », se réjouit Rosa Barragán, l'une des apprenantes les plus expérimentées.

Le programme Aagahi dispense une éducation aux moins privilégiés, comme les filles et les femmes. En ourdou, l'une des langues officielles du Pakistan, *aagahi* signifie « sensibiliser ».

Le *Fundza Trust* considère l'éducation comme le socle de toute société saine et l'alphabétisme comme son pilier central. Son action consiste à créer une communauté de praticiens de la lecture et de l'écriture au sein du public cible. La sensibilisation s'effectue à travers quatre programmes : populariser la lecture par la distribution de livres aux jeunes ; créer des communautés de lecteurs grâce, entre autres, à la téléphonie mobile ; encourager les jeunes à écrire (c'est le travail de la section FANZ) ; et fournir un cursus en ligne, pour approfondir l'exercice de la lecture.

Depuis 50 ans, les prix internationaux d'alphabétisation de l'UNESCO récompensent les individus et les organisations de la société civile ayant fait preuve d'excellence et d'innovation dans le domaine de l'alphabétisation. Plus de 475 projets et programmes ont ainsi été distingués depuis 1967.

# Semaine mondiale EMI 2017 : réinventer les méthodes d'apprentissage

La Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information (EMI), où se presse chaque année la jeunesse mondiale, tient sa 6<sup>e</sup> édition du 25 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2017 à l'université des Indes occidentales (Jamaïque).

Le 24 octobre a lieu le coup d'envoi de la Semaine, intitulée « L'éducation aux médias et à l'information en temps critiques : réinventer les méthodes d'apprentissage et les environnements de l'information ». Débats thématiques et ateliers vont émailler cette journée de l'Agenda mondial EMI des jeunes.

Dans un monde de la « post-vérité », comment aider les populations, les jeunes en particulier, à déjouer les pièges de la désinformation, des « infaux », du sensationnalisme et des contre-vérités ? L'UNESCO invite les jeunes à développer un apprentissage créatif en réseau afin de combler l'écart grandissant entre éducation formelle et connaissances acquises dans d'autres cadres – réseaux sociaux, films, culture populaire, médias, espaces collectifs ou lieux de culte.

« *La nouvelle ère de l'information est sans limites. Nos modes d'acquisition des connaissances n'ont plus rien à voir avec celles des générations précédentes* », souligne Adama Lee-Bah, à la tête du comité Jeunesse de l'Alliance mondiale pour les partenariats sur l'EMI (GAPMIL). « *Les jeunes se détournent d'une éducation prémâchée, et préfèrent aller par eux-mêmes à la découverte du savoir.* »

L'un des événements marquants de cette semaine est la Septième Conférence de l'éducation aux médias et à l'information et du dialogue interculturel. Également en vedette, l'initiative de l'UNESCO sur les médias sociaux MIL CLICKS (abréviation anglaise correspondant à réflexion critique, créativité, éducation, dialogue interculturel, citoyenneté, savoirs et durabilité), qui vise à améliorer les compétences critiques en ligne et hors ligne. Les jeunes en sont les acteurs clés, et les artisans de sociétés formées à la maîtrise des médias et de l'information.

L'UNESCO est le maître d'œuvre de cette Semaine 2017, en coopération avec le Réseau universitaire MILID (éducation aux médias et à l'information et dialogue interculturel), la GAPMIL, l'Alliance des civilisations des Nations Unies et l'université des Indes occidentales, hôte de la conférence.

*La 6<sup>e</sup> Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information se déroule du 25 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2017.*



# Repenser l'engagement des jeunes auprès de l'UNESCO

Voici revenu le temps où les halls et les couloirs de l'UNESCO bruissent d'activité. Où les jeunes se rassemblent pour débattre des problèmes les plus épineux du jour, et formuler des recommandations sur le meilleur moyen pour l'UNESCO de répondre à leurs besoins. Le 10<sup>e</sup> Forum des jeunes de l'UNESCO, qui se tient les 25 et 26 octobre au Siège de l'Organisation à Paris, s'emploie cette année à « Repenser l'engagement des jeunes auprès de l'UNESCO ».

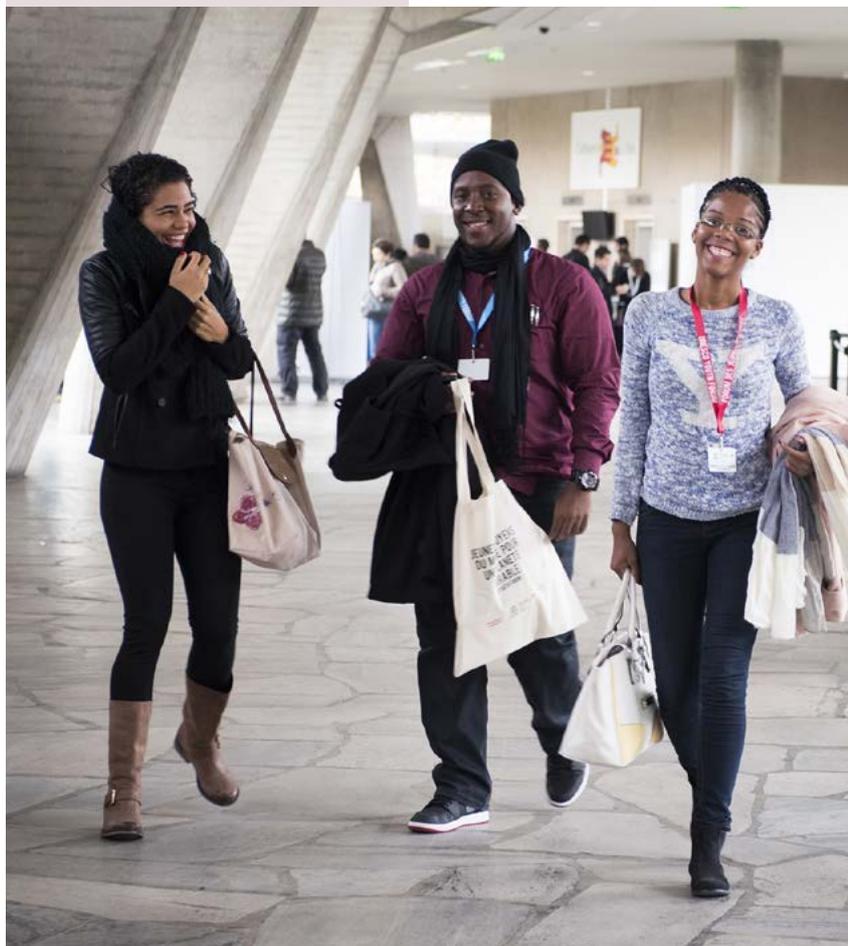
Lancée en 1999, cette initiative biennale réunit le personnel de l'UNESCO et une sélection des jeunes du monde entier les plus déterminés à promouvoir le changement. Ensemble, ils passent en revue les moyens concrets de collaborer afin que les actions de l'Organisation conservent le maximum de pertinence et d'impact. À travers le Forum des jeunes, l'UNESCO réitère sa volonté de se maintenir à l'avant-garde de la mobilisation des jeunes.

La planète compte actuellement 1,8 milliard d'individus âgés de 10 à 24 ans : c'est la plus forte population de jeunes que le monde ait jamais porté. Si pareils effectifs renferment d'immenses promesses de changement, les difficultés actuelles – instabilité politique, modification du climat, fluctuation des marchés de l'emploi, obstacles à la participation à la vie politique et civique – ont alourdi la pression qui pèse sur les jeunes hommes et femmes partout dans le monde.

Face à ces défis, une nouvelle génération de jeunes acteurs du changement émerge et part à la recherche de solutions à certains des graves problèmes qu'affronte la jeunesse aujourd'hui – et plus généralement la Terre. Dans les régions meurtries par les conflits, de jeunes artisans de la paix se dressent, prêts à enseigner aux concitoyens de leur âge les techniques de résolution des conflits. Et la crise du changement climatique voit naître de jeunes écologistes convaincus qui somment leurs gouvernements de renoncer au plastique et d'adopter des solutions durables.

Partout dans le monde, on voit surgir de jeunes décideurs, entrepreneurs sociaux, chercheurs, enseignants et animateurs de la société civile, dont l'esprit novateur et la perspicacité pourraient bien donner une nouvelle inflexion aux actions de l'UNESCO en faveur de la jeunesse.

Délégués au 9<sup>e</sup> Forum des jeunes de l'UNESCO.



© UNESCO / Nora Houguenade

## Erratum

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans *Le Courrier de l'UNESCO* de juillet-septembre 2017. À la page 70, le nom de la République populaire de Chine a été tronqué. Nous présentons nos excuses pour cette erreur qui a été corrigée dans toutes les langues et sur tous les supports sur lesquels le *Courrier* est publié.

# LE Courier DE L'UNESCO

## Lecture, partage, abonnement, promotion

La publication et le partage du *Courrier de l'UNESCO* sont régis par la politique du libre accès de l'Organisation (<http://fr.unesco.org/open-access>).

### Version électronique

**L'abonnement est gratuit.**

Pour recevoir le *Courrier*, il suffit de renseigner son adresse électronique sur la page <http://fr.unesco.org/courier/subscribe>.

### Partage, reproduction, traduction, réutilisation

Le *Courrier* est publié sous la licence IGO 3.0 de Creative Commons (CC BY-SA). Vous êtes donc libre de partager, de reproduire, de traduire et de réutiliser son contenu, à condition de respecter les clauses de cette licence, et notamment de mentionner la source. Pour un usage optimal, privilégiez le partage des liens vers les articles ou les versions PDF. L'utilisation d'images non créditées UNESCO devra faire l'objet d'une demande préalable d'autorisation.

### Version papier

#### Abonnement au périodique trimestriel

27 €/an (4 numéros) ou 54 €/deux ans (8 numéros). La publication ne poursuivant aucun but lucratif, ce prix couvre uniquement les coûts d'impression et d'expédition.

**Offre spéciale :** les deux premiers numéros de 2017 seront adressés gratuitement aux nouveaux abonnés.

**Tarif préférentiel** pour les abonnements groupés : 10% de remise à partir de cinq abonnements  
Plus de détails sur <http://fr.unesco.org/eshop/courier>

### Ajouter d'autres versions linguistiques

Le *Courrier* est déjà publié en huit langues : anglais, arabe, chinois, espagnol, espéranto, français, portugais et russe. Toute proposition de publication dans une autre langue est la bienvenue. Merci de contacter à cet effet [i.denison@unesco.org](mailto:i.denison@unesco.org)





Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

# Éditions UNESCO

[www.unesco.org/publishing](http://www.unesco.org/publishing)  
[publishing.promotion@unesco.org](mailto:publishing.promotion@unesco.org)



## Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2017/8

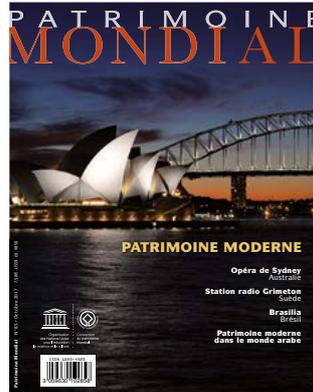
**Rendre des comptes en matière d'éducation : tenir nos engagements**

21,5 x 28 cm, broché, 45 €

La deuxième édition de la série de rapports GEM poursuit son évaluation des progrès accomplis dans la réalisation de l'Objectif de développement durable sur l'éducation (ODD 4) et de ses 10 cibles.

Le rapport se penche également sur la question de la responsabilité dans l'éducation, en analysant les moyens permettant à l'ensemble des acteurs de fournir une éducation de manière plus efficace, efficiente et équitable. Il examine les implications de cette responsabilité dans un monde de plus en plus globalisé, notamment son influence sur la perception du public sur l'éducation au niveau national.

En se demandant quels mécanismes de responsabilisation sont plus efficaces que d'autres, et en évaluant les facteurs politiques, économiques et sociaux qui déterminent son succès ou son échec, le Rapport GEM formule à ce sujet des recommandations concrètes pour l'avenir.



## Patrimoine mondial N°85

**Patrimoine moderne**

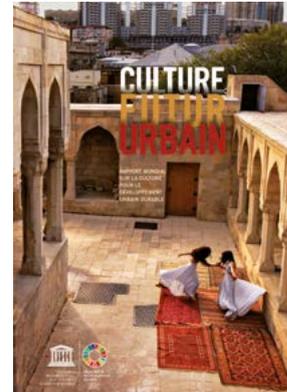
ISSN 1020-4520

96 pages, 22 x 28 cm, broché, 7,50 €

La Convention du patrimoine mondial s'est révélée un outil utile et très efficace pour la conservation du patrimoine moderne.

Ce numéro de *Patrimoine mondial* examine la préservation de celui-ci, de la Révolution industrielle jusqu'à ces dernières années. Des études de cas incluent l'opéra de Sydney (Australie), la station radio Grimeton à Varberg (Suède), et Brasilia (Brésil). Par ailleurs, un article met l'accent sur la préservation du patrimoine moderne dans le monde arabe.

Les nouveaux sites, inscrits lors de la 41<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial à Cracovie (Pologne), en juillet 2017, sont également présentés.



## Culture : futur urbain

**Rapport mondial sur la culture pour le développement urbain durable**

ISBN 978-92-3-200127-6

304 pages, 21 x 29,7 cm, PDF

<http://unesdoc.unesco.org>

Aujourd'hui, plus de la moitié de la population mondiale vit dans un environnement urbain. Face à la croissance démographique et à l'urbanisation exponentielle, on estime que d'ici 30 ans, 70 % de l'humanité vivra en zone urbaine. La culture est une ressource clé pour promouvoir un développement urbain durable, en préservant l'identité urbaine et l'environnement, en s'affirmant comme pôle d'attraction des activités et des visiteurs et en stimulant le développement de l'économie créative et de la qualité de vie. Ce rapport se propose de dresser un état des lieux des politiques et pratiques actuelles en matière de régénération urbaine et de développement durable, qui placent la culture au centre.

Il se présente comme un document d'orientation des politiques, destiné à soutenir les gouvernements dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Nouveau programme pour les villes.



S'abonner au *Courrier de l'UNESCO*